Le Tour de Ville

www.couvron.fr

Votre nouvelle Station d'épuration



Retour en images sur 2018-2019

Pages 13 à 23

Finances communales: bilan de l'année 2018

Pages 4 à 7

Bulletin d'information de la commune de Couvron-et-Aumencourt
N°68 - Août 2019

Infos pratiques

Mairie
Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-15h
Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-16h

Permanence des élus (avec ou sans RDV) :
Tous les vendredis de 17h30 à 18h30

Retrouvez toutes les informations pratiques de votre commune sur notre site web
www.couvron.fr
ou sur la page Facebook
facebook.com/mairie.couvron

Pour joindre votre mairie : 03.23.20.90.88
mairie@couvron.fr

Sommaire

Infos pratiques / Vos commerces	P. 2	*Activités & Sorties*	P. 17
Edito	P. 3	*Solidarité*	P. 20
Les finances communales	P. 4	*Enfance & Jeunesse*	P. 21
Bilan des travaux 2018	P. 8	Idées de balades à Couvron	P. 24
État-civil	P. 11	Centenaire de la Libération	P. 28
Les nouveaux arrivants	P. 12	Arrêtez de vous enflammer !!	P. 29
Retour en images sur 2018-2019	P. 13	La fête des voisins à Couvron	P. 30
Sports & Loisirs	P. 13	Les reconnaissez-vous ?	P. 31
Commémorations & Célébrations	P. 15	Votre agenda	P. 32

Vos commerces et artisans

Auto-école

Couvron Auto-école
7 ter rue du Colonel Chépy
03.23.22.77.97 - 06.80.23.83.05
legros.yannick@wanadoo.fr

Cours de Code : mardi de 17h à 19h - mercredi de 13h à 15h - jeudi de 14h à 17h - samedi de 13h à 15h

Entreprise du bâtiment et d'électricité

SARL PAWLAK
31bis rue du Colonel Chépy
03.23.25.76.09

Boulangerie-Pâtisserie

Maison Quenelle
1 rue de Fourdrain
03.23.21.13.01

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h45
Samedi de 7h30 à 12h30 et de 17h à 18h45
Dimanche de 7h30 à 12h30

Coiffeur

AL Coiffure
7 rue du Colonel Chépy
03.23.25.74.30

Salon ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Sur rendez-vous.

Bulletin d'information de la Commune de Couvron-et-Aumencourt.
Tirage : 450 exemplaires.
Conception : Commune de Couvron-et-Aumencourt. Impression : Alliance Partenaires Graphiques.
Ont participé à ce numéro : Laëtitia Forest, Dominique Leblond, Patrick Le Rézio, Claire Martiak, Carole Ribeiro, Gilbert Richard, Benoît Roger, Sophie Verlet. Avec l'aimable participation de Richard Lambert.
Crédits photos : Commune de Couvron-et-Aumencourt, Foyer Culturel, Patrick Le Rézio, Laurent Lefebvre, l'Union - Paul Lefèvre.

Edito



Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve en préfaçant le dernier bulletin municipal de la mandature.

Comme vous pourrez le constater, l'année écoulée fut riche en activités, toutes illustrées dans ce numéro, mais également riche en travaux avec notamment la construction de la nouvelle station d'épuration mise en valeur sur la page de couverture. Opérationnelle depuis octobre 2018, les ultimes réglages nous permettront de vous la présenter lors de l'inauguration prévue à la rentrée.

Je souhaite revenir au travers de ces lignes sur le nouveau mode de collecte des déchets ménagers qui a profondément bouleversé vos habitudes et suscité de nombreuses réactions auxquelles il me semble indispensable de répondre.

Suite à la mise en œuvre de la redevance incitative en 2015, qui a permis pour la plupart des foyers équipés de bac, de réduire leur facture, le résultat a rapidement été probant puisque le volume des déchets ménagers résiduels a baissé alors que le volume des déchets recyclables a augmenté.

Forte de ce constat, et dans le cadre du renouvellement du marché de collecte, la Communauté de Communes, a mené une étude d'optimisation du service. Cette étude a démontré que les comportements observés sur le territoire permettaient dorénavant le passage à la quinzaine ainsi que de récompenser les bons gestes du tri par une nouvelle baisse de la facture des usagers.

Cette nouvelle organisation de collecte est assurée depuis le 1er avril 2019 par SEPUR. Cette société fait preuve, comme le prévoit les clauses du marché, d'une plus grande rigueur par rapport à l'entreprise précédente, quant à la conformité des déchets recyclables. Ainsi, les sacs jaunes présentant des déchets non conformes ne sont plus collectés mais laissés sur place avec une étiquette mentionnant le ou les motifs du refus. Je vous précise qu'il ne s'agit en aucune manière d'un excès de zèle de cette nouvelle société mais tout simplement du respect des consignes données.

Certes, précédemment l'ensemble des sacs jaunes était ramassé, mais ceux non conformes étaient au mieux déposés dans le compartiment du camion des recyclables avec un risque de refus au centre de tri (coût du traitement : 306 € la tonne au lieu de 82 €), au pire déposés directement dans le compartiment des ordures ménagères envoyés à l'enfouissement (perte de recettes pour la collectivité).

Au travers d'échanges avec certains d'entre vous, il est apparu que les erreurs de tri étaient souvent de bonne foi. En effet, pour beaucoup, le pot de yaourt ou les suremballages plastiques par exemple, étaient considérés comme recyclables.

Afin de lever toute ambiguïté, plusieurs campagnes d'informations ont depuis été menées. Vous pouvez les retrouver dans le guide du tri disponible en mairie ou sur le site internet www.paysdelaserre.fr - rubrique « agir pour l'environnement ».

Les lois Grenelle 1 et 2 ainsi que la loi relative à la transition énergétique nous imposent dans un avenir proche la réduction de nos déchets. A ce titre, la taxe à l'enfouissement triplera d'ici 2025 (65 €/T contre 25 € aujourd'hui). Or le traitement des déchets ménagers dans le Département de l'Aisne se fait par enfouissement. Vous comprendrez donc aisément à la fois l'enjeu environnemental mais aussi financier pour les foyers de notre territoire.

Afin de garantir la salubrité publique, je vous remercie de bien vouloir reprendre vos sacs refusés et d'y soustraire les éléments non recyclables tels qu'ils sont mentionnés sur l'étiquette accolée. En cas de doute, vous pouvez contacter le service déchets du Pays de la Serre par téléphone au 03.23.80.77.22 ou par mail à l'adresse *tri@paysdelaserre.fr*. Une rencontre à votre domicile peut vous être proposée afin de vous aider à trier un sac refusé mais également pour vous informer des modes alternatifs de réduction des déchets (compostage, poules, colonnes à verres …)

De même, je reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.
Je fais le vœu au travers de cet édito que la commune puisse être citée en exemple sur la qualité du tri de ses habitants et je sais pour cela pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Bien amicalement
Carole RIBEIRO
Maire

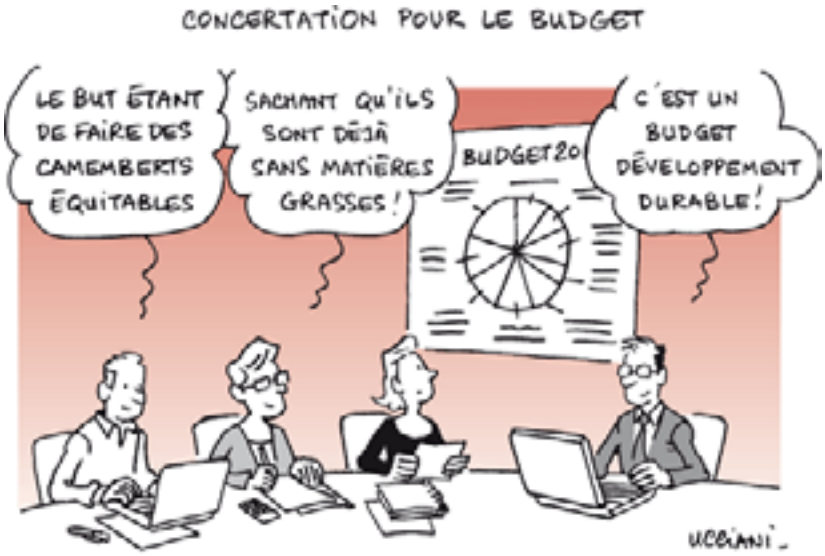
« Les lois Grenelle 1 et 2 ainsi que la loi relative à la transition énergétique nous imposent dans un avenir proche la réduction de nos déchets. »

Les finances communales

Résultats budgétaires 2018

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 8 avril 2019, a approuvé les Comptes Administratifs de l'année 2018.
Le Compte Administratif retrace l'ensemble des recettes perçues et des dépenses engagées au cours de l'année écoulée. A l'inverse du budget primitif, qui n'est qu'une prévision budgétaire, le Compte Administratif revêt un caractère définitif. Il permet de vérifier la bonne santé financière de la collectivité.

La présentation détaillée du budget est disponible sur www.couvron.fr rubrique « vie municipale » puis « finances ». Les budgets peuvent également être consultés en mairie sur simple demande.



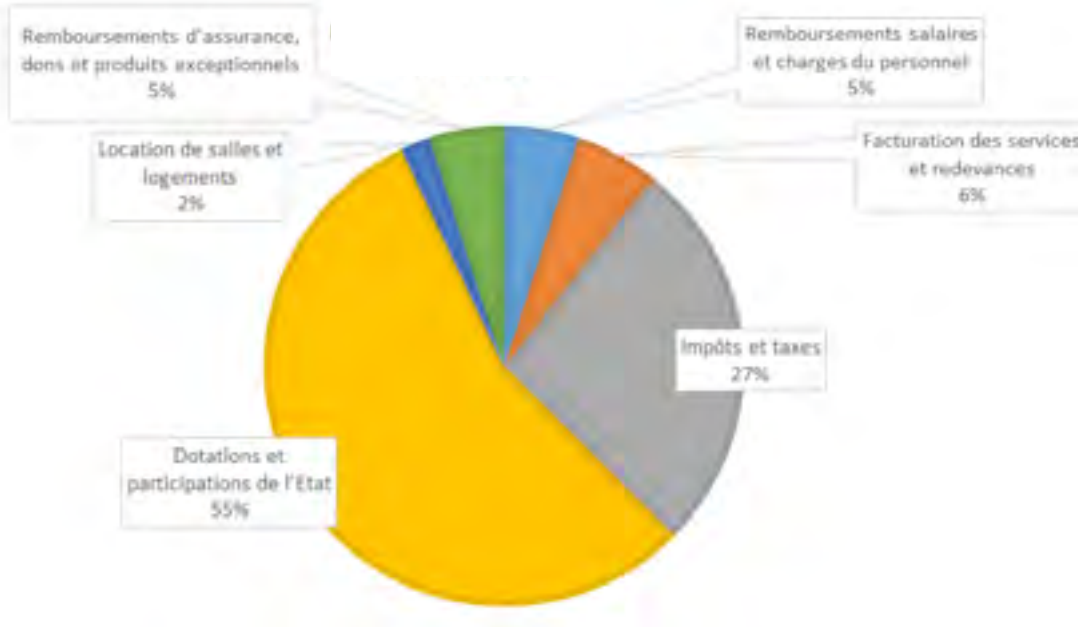
Fonctionnement 2018



Les dépenses de fonctionnement

Il s'agit des dépenses « courantes », celles qui permettent à la commune d'assumer ses missions. Par exemple, il s'agit de :

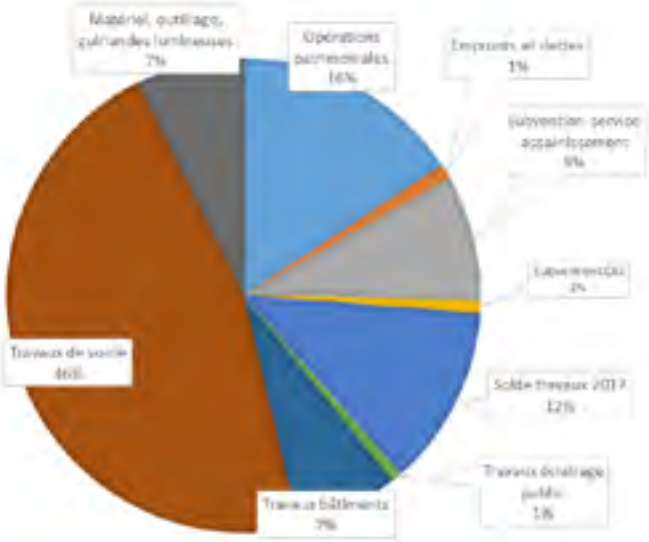
- la rémunération des employés communaux (personnel administratif, agents techniques, ATSEM, agents d'entretien, personnel chargé de la surveillance des temps périscolaires).
- Les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et d'assainissement des bâtiments communaux.
- L'entretien des bâtiments et du matériel (réparations, maintenance, petits travaux d'amélioration).
- Les frais liés au fonctionnement de l'école (hors salaires du personnel enseignant).
- Les participations obligatoires au SDIS, au collège de Crécy-sur-Serre, à l'USEDA, ...
- Les dépenses liées aux fêtes et cérémonies (fête communale, commémorations, arbre de Noël, ...)



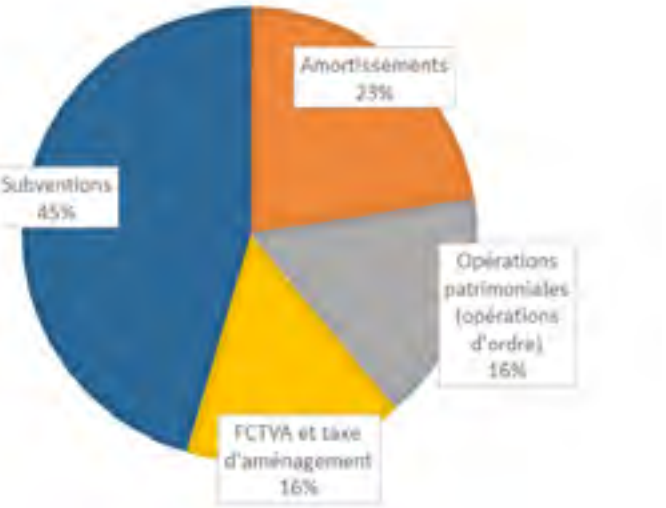
Les recettes de fonctionnement

Les recettes dites de fonctionnement sont principalement issues des dotations de l'Etat et de la fiscalité (taxe d'habitation et taxes foncières). Viennent ensuite la facturation des services rendus (garderie, locations de salles, photocopies, ...), les remboursements d' assurances et les dons.

Dépenses



Recettes



En 2018, la commune a investi principalement dans des travaux de voirie et d'acquisition de matériels. En voici un bref aperçu :

- Réfection complète de la rue de Fourdrain. Coût = 105 385 €
- Aménagement d'une sente piétonne rue du Tour de Ville. Coût = 31 814 €
- Réfection partielle de la rue Jean Mermoz. Coût = 25 555 €
- Rénovation de logements locatifs. Coût = 8 265 €
- Matériel et outillage de voirie. Coût = 16 665 €
- Connexion des chaufferies pour la mise en place d'une régulation contrôlée : 6 006 €
- Tableau Numérique Interactif à l'école. Coût = 2 548 €

Quels financements ?

Pour chaque projet d'investissement, la commune sollicite des subventions aux taux les plus élevés.
En 2018, 153 000 € ont été perçus au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et d'Aisne Partenariat Investissement,

Pour financer ses projets d'investissement, la commune dégage de l'autofinancement lors de l'élaboration de son budget primitif. En 2018, l'autofinancement s'élevait à 100 000 €.

L'autofinancement, c'est quoi ?
L'autofinancement résulte du solde positif entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. C'est aussi un indicateur de la bonne santé financière de la collectivité.

Le budget 2018 en quelques chiffres...

10 100 €
Maintenance des bâtiments

480 €
Subventions versées aux associations

14 300 €
Fêtes et cérémonies

12 256 €
Recettes des locations (salles et logements)

890 €
Impression du Tour de Ville n°67

4 500 €
Subventions versées au CCAS

1 185 €
Dons de Mr James Smales

276 609 €
Dotation globale de fonctionnement

85 500 €
Frais de fonctionnement de l'école

153 000 €
Subventions d'investissement

Les Budgets Annexes

La réglementation financière exige l'individualisation des Services Publics Industriels et Commerciaux dans des budgets annexes. La commune compte trois budgets annexes :

• **Service de l'assainissement** : ce service comprend les recettes et les dépenses liées à l'assainissement des eaux usées communales (réseau de collecte, postes de relevage et station d'épuration). Depuis le 18 octobre 2018, la commune a opté pour une gestion déléguée de son service public de l'assainissement par le biais d'un contrat d'affermage avec la société VEOLIA.

• **Service de l'eau** : ce service comprend les recettes et les dépenses liées au pompage, au stockage et à la fourniture d'eau potable au sein des foyers de la commune. Depuis le 1er janvier 2017, la commune a opté pour une gestion déléguée de son service public d'eau potable par le biais d'un contrat d'affermage avec la société VEOLIA.

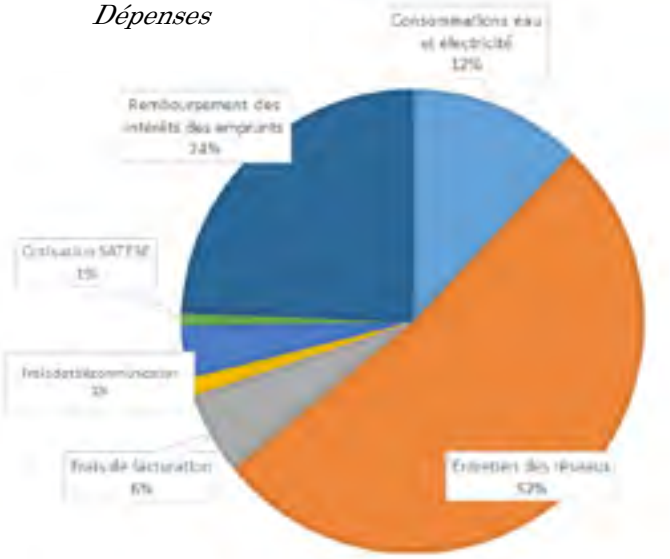
• **Service des locaux commerciaux** : ce budget retrace l'ensemble des opérations financières liées aux locaux commerciaux situés 7 et 34 rue du Colonel Chépy.

Vous pouvez retrouver la présentation détaillée de ces budgets sur www.couvron.fr

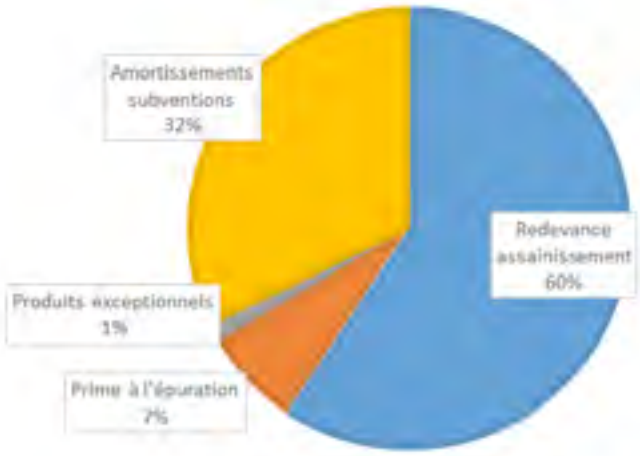
Présentation du budget annexe de l'Assainissement

Ce budget a connu d'importants mouvements en 2018, en raison des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration. Retrouvez les détails de cette opération d'envergure en pages 8 et 9.

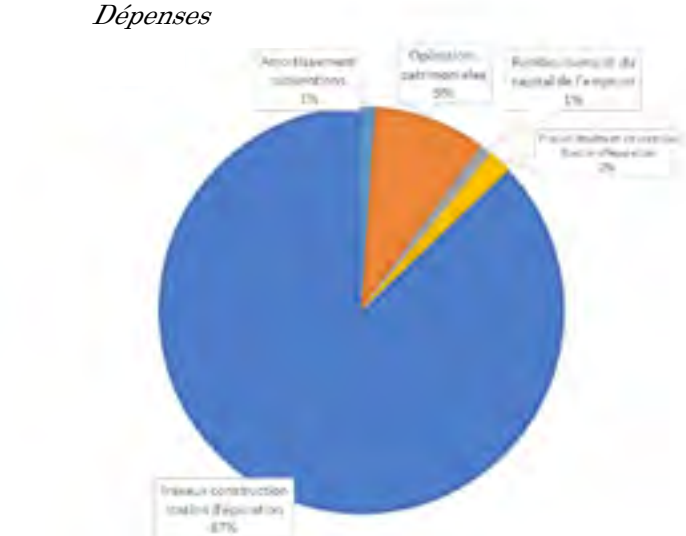
Fonctionnement 2018
Dépenses



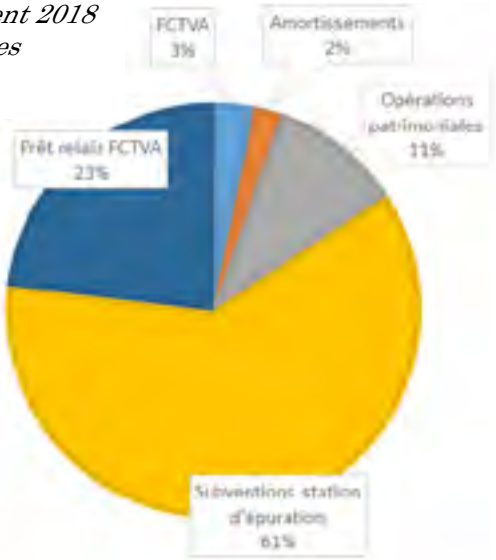
Fonctionnement 2018
Recettes



Investissement 2018
Dépenses



Investissement 2018
Recettes

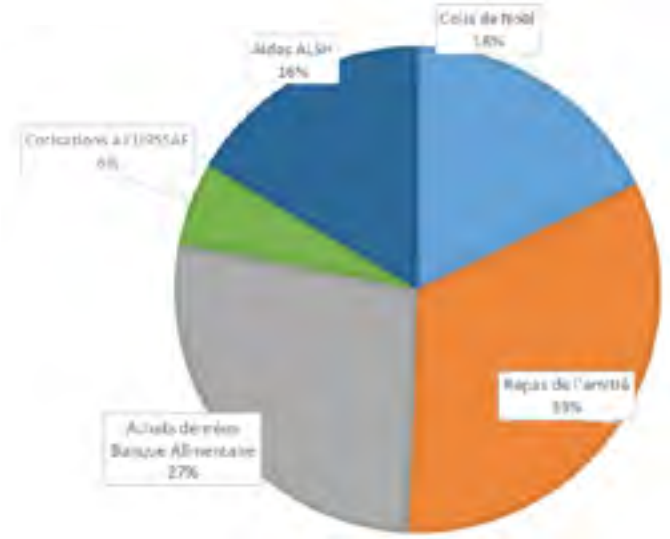


Le budget du C.C.A.S

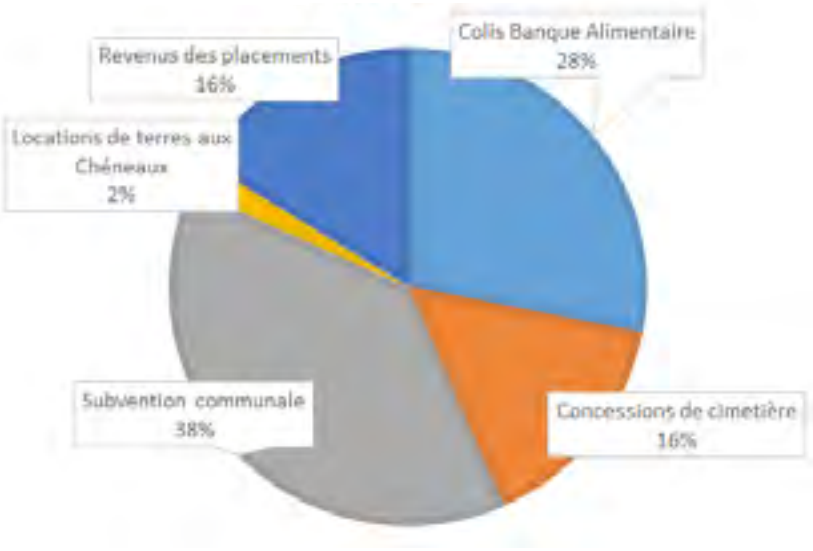
Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a une personnalité juridique propre. A ce titre, il est dirigé par un Conseil d'Administration composé à parts égales de membres du Conseil Municipal et de citoyens de la commune. Il a également un budget distinct de la commune. Le Compte Administratif du C.C.A.S a été adopté le 5 avril 2019 par le Conseil d'Administration.

Fonctionnement 2018

Dépenses



Recettes



En 2018, le C.C.A.S a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire (camion FORD Transit), mutualisé avec la commune. Cet investissement a été rendu possible grâce au remboursement de placements qui avaient été effectués en 2009. Le financement provient pour 85 % du CCAS (15 875 €) et 15 % de la commune (3 000 €). Ce véhicule était indispensable pour le transport des denrées distribuées dans le cadre de la Banque Alimentaire.

Les aides du C.C.A.S

Aide aux accueils de loisirs

Le C.C.A.S a mis en place des aides pour les enfants de la commune qui participent aux accueils de loisirs et séjours à thèmes organisés par la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

Pour l'été 2019, les aides sont les suivantes :

- ALSH 5 jours : 15 € par enfant
- ALSH 4 jours : 12 € par enfant
- ALSH 3 jours : 9 € par enfant
- Mini camp 5 jours : 30 € par enfant
- Séjour à thème : 50 € par an et par enfant

L'aide du C.C.A.S n'est attribuée qu'une seule fois par an pour les séjours à thème, au choix des familles (hiver ou été).

Les enfants en garde alternée non domiciliés officiellement sur le territoire de la commune ne peuvent bénéficier de cette aide.

Ce régime d'aide s'appuie sur des critères sociaux : l'aide n'est attribuée qu'aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 750 €.

Banque Alimentaire

Tous les 3e jeudis du mois, les bénévoles du C.C.A.S organisent la distribution de colis de denrées alimentaires à destination des foyers modestes.
Le prix du colis est fixé à 3 €.

Pour être éligible, il ne faut pas dépasser les plafonds fixés par le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

Composition du foyer	Plafond
1 personne	650 €
2 personnes	850 €
3 personnes	1050 €
4 personnes	1250 €
5 personnes	1450 €
6 personnes	1550 €
Par pers. supplémentaire	180 €

Le plafond est calculé à partir de l'ensemble des revenus du foyer (salaires, retraites, allocations familiales, allocation logement, pensions, RSA, indemnités de chômage, pension d'invalidité, ...) desquels sont déduits le loyer sans les charges.

Bilan des travaux 2018

Nouvelle station d'épuration

La commune a réalisé en 2018 un investissement important avec la construction de sa nouvelle station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 1300 « équivalent habitants », sur le site de l'ancienne base militaire, aujourd'hui propriété de la société MSV France.

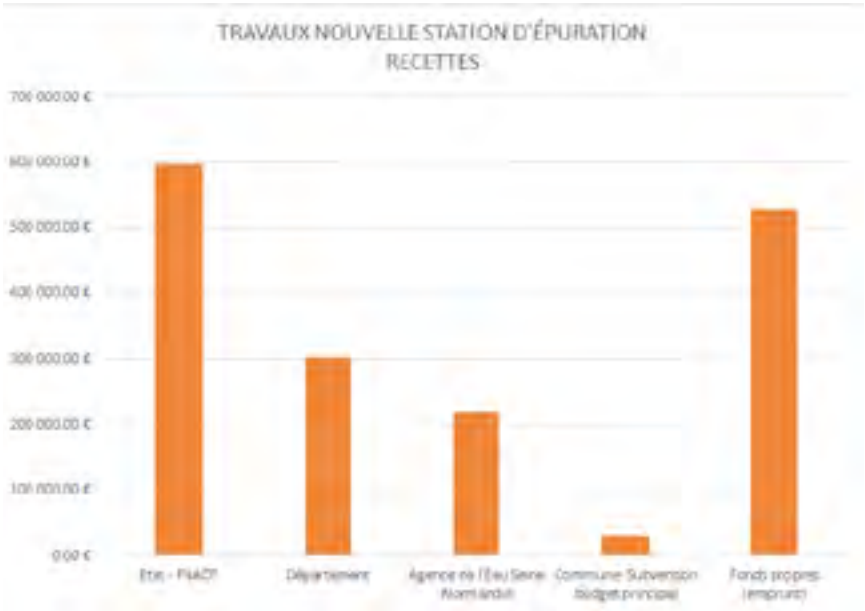


Visite du Préfet le 18 juillet 2019

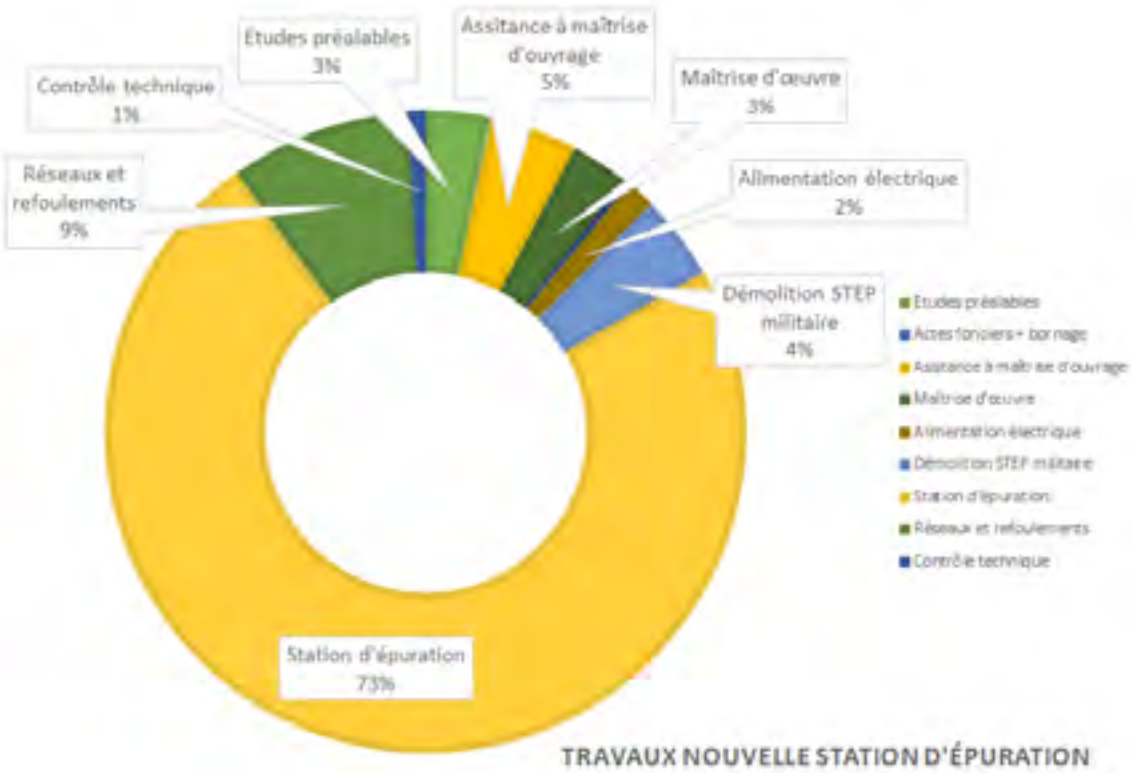
La station d'épuration située route de Pouilly sera démolie au cours du second semestre 2019, après vidange et curage des anciens lits d'infiltration. Un étang communal verra le jour courant 2020, en lieu et place de l'ancien équipement.

La commune a également entrepris la démolition de la station d'épuration située sur l'ancienne base militaire, auparavant exploitée par l'armée.

Le projet global estimé à 1 595 810 € hors taxes a été financé à 80% par l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de l'Aisne dans le cadre du Contrat de Redynamisation des Sites de la Défense.



Les travaux de démolition n'étant pas totalement achevés à la date de parution du présent « Tour de Ville », un bilan financier provisoire vous est présenté ci-contre.





22 février 2018



8 mars 2018



22 mars 2018



3 mai 2018



31 mai 2018



28 juin 2018



19 juillet 2018



29 novembre 2018

Travaux de voirie

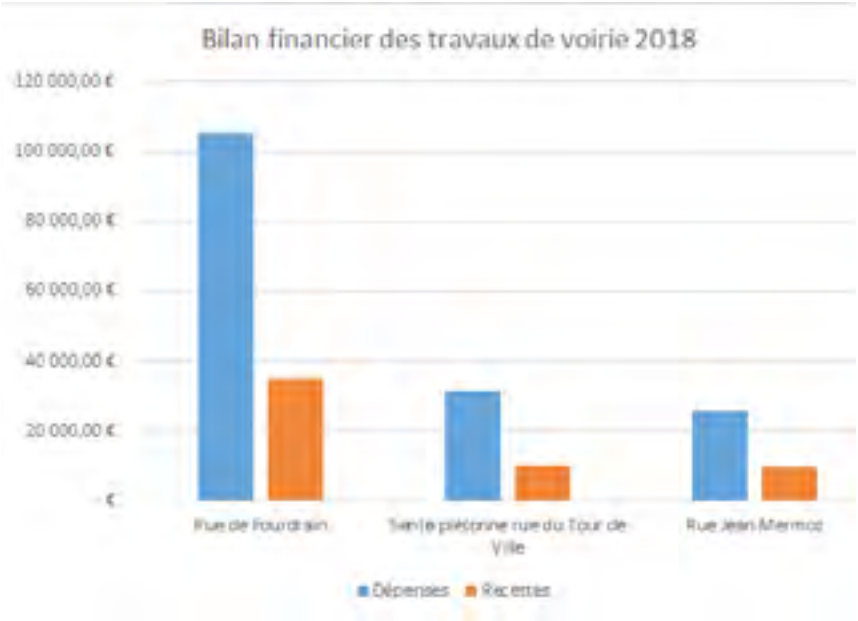
La commune a réalisé en 2018 des travaux de réfection de voirie rues de Fourdrain, du Tour de Ville et Jean Mermoz.



Rue de Fourdrain



Sente piétonne rue du Tour de Ville



Ces travaux de voirie ont été financés grâce au soutien du Département de l'Aisne dans le cadre du dispositif « Aisne Partenariat Voirie ».

Pour sécuriser l'accès au village via la départementale D543, un nouveau ralentisseur a été créé rue de Fourdrain.

Toujours rue de Fourdrain, neuf branchements d'eau potable en plomb ont été remplacés à l'occasion des travaux de voirie pour un montant de 22 326 € TTC.

Enfouissement des réseaux rues de Vivaise et du Tour de Ville

Ces travaux réalisés par l'entreprise GEPELEC sont cofinancés par la Commune et la Communauté de Communes du Pays de la Serre. Les travaux sont actuellement en cours et devraient s'achever en septembre. Le coût estimé s'élève à 90 694.32 € TTC (part communale).



Parrainages civils

Le 6 octobre 2018, M. et Mme BLOT Jérémy domiciliés 1 rue Jean Richepin, ont choisi comme parrains et marraines pour leurs enfants Adrien et Enzo : M. MONTEREAU Alexandre, Mme OBLET Mélanie, M. PAINVIN Angelo et Mme QUENTIN Audrey



Naissances

Le 5 août 2018 est né à Saint-Quentin Eden ROYER, fils de Guillaume ROYER et de Julie LE RÉZIO domiciliés 9bis, rue du Château.

Le 31 octobre 2018 est née à Chauny Rachel BERNARD, fille d'Eddy BERNARD et de Jennifer DERUELLE, domiciliés 6, rue Jean Mermoz.

Le 20 novembre 2018 est née à Laon Margaux DEBOFFLES, fille de Mathieu DEBOFFLES et Maryline TEIXEIRA domiciliés 14, rue de la gare.

Le 23 novembre 2018 est née à Laon Maëlys MAQUIN, fille de Maxime MAQUIN et d'Élodie BOUDINOT, domiciliés à Laon.

Le 4 décembre 2018 est née à Laon Lyana JEAN-LOUIS, fille de Frédéric JEAN-LOUIS et de Mélanie JONNEAU, domiciliés 14, rue Paul Claudel.

Le 14 décembre 2018 est né à Laon Liam PRUD'HOMME, fils de M. et Mme PRUD'HOMME Loïc, domiciliés 15, rue de la Gare.

Le 26 février 2019 est né à Laon Kyllian PETIT, fils de Julien PETIT et de Kimberley LECLERE, domiciliés 20bis, rue Jean Richepin.

Décès

Le 4 septembre 2018 est décédé Serge LEMPEREUR, âgé de 56 ans, domicilié 24, Rue Jean Mermoz.

Le 1er octobre 2018 est décédé Michaël MALJEAN, âgé de 43 ans, domicilié 16, rue de la Gare.

Le 23 octobre 2018 est décédée Stéphanie KARAS née STARZENSKA, âgée de 89 ans, domiciliée à Crécy-sur-Serre.

Le 9 novembre 2018 est décédé James NOIRET, âgé de 55 ans, domicilié 15, rue de Vendôme.

Le 26 décembre 2018 est décédée Alexandra MONNIER, âgée de 40 ans, domiciliée 9, rue Jean Mermoz.

Le 29 janvier 2019 est décédée Jeanne FRANÇOIS née MICHAUX, âgée de 87 ans, domiciliée 2, Place du Quartier Mangin.

Le 13 février 2019 est décédée Geneviève FLEURY née WASYL, âgée de 87 ans, domiciliée 3, rue du Château.

Le 4 mars 2019 est décédée Micheline GERNEZ née LAPLACE, âgée de 74 ans, domiciliée 32, rue de la Verdure.

Le 8 mai 2019 est décédé Alain RENAUX, âgé de 73 ans, domicilié 10, rue de Monceau.

Le 29 mai 2019 est décédé Michel LERMINIAUX, âgé de 65 ans, domicilié 26, rue de la Verdure.

Mariages

Le 18 août 2018 se sont mariés en mairie Adonis DOFFIN et Sandra DOUTÉ domiciliés 5bis, rue de Monceau.

Le 14 février 2019 se sont mariés en mairie Sébastien ARTEIL et Cindy BONTEMPS domiciliés 13, rue du Colonel Chépy.

Le 29 juin 2019 se sont mariés en mairie Antoine VAROQUEAUX et Morgane LEBEGUE domiciliés 2bis, rue de Vivaise.

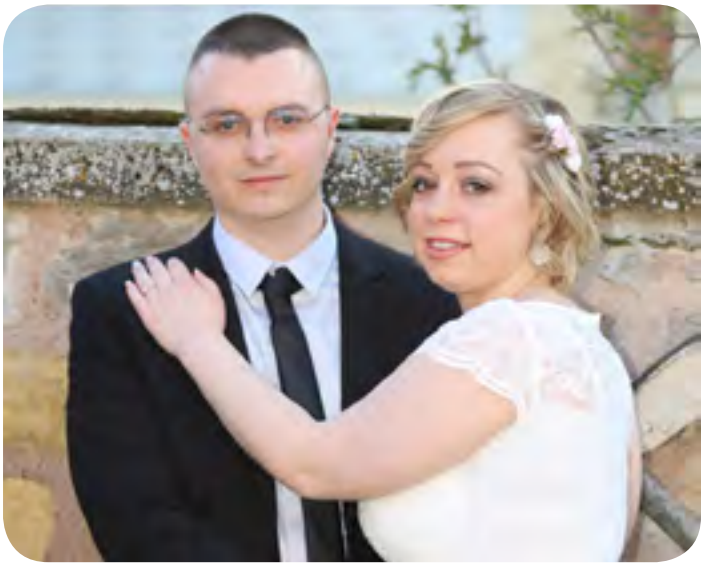


Le 20 juillet 2019 se sont mariés en mairie Patrick THÉRY et Angélique CALLAND domiciliés 4, rue Jean Richepin.

P.A.C.S

Le 23 novembre 2018 se sont pacsés en mairie Simon NOBECOURT et Justine HINCELIN domiciliés 7, rue de la Verdure.

Le 30 mars 2018 se sont pacsés en mairie Adrien CHANTEREAUX et Wendy DECK domiciliés 2, place de l'église.



100 ans !

Madame Yvonne CERVEAUX est née TRIQUENAUX à Paris le 29 juin 1919.

Son père, qu'elle a très peu connu, était instituteur et professeur de violon. Après un passage dans le sud de la France avec ses deux frères et sa sœur, elle s'installe dans l'Aisne. Suite à son mariage en 1937, elle réside à Laon jusqu'en 1969, année où elle arrive à Couvron dans la maison de sa belle-mère.

Veuve depuis 1987, elle s'intéresse à la vie de la commune. Aujourd'hui sa santé ne lui permet plus d'être active, elle abandonne le jardinage en 1998, le crochet et les mots fléchés. C'est dans ce même jardin que s'est glissé un joli chaton qui l'accompagnera quelques années et dont elle garde la photo près d'elle.

Désormais, elle regarde les jeux télévisés et attend la visite du personnel de l'ACAPA (service d'aide à domicile). Souriante et toujours de bonne humeur, elle aime particulièrement raconter des épisodes de sa vie.

Elle est très entourée par ses trois enfants, ses six petits-enfants, ses dix arrières petits enfants et ses deux arrières-arrières petits enfants, qui lui téléphonent ou lui rendent visite régulièrement.





Les nouveaux arrivants

M. Simon NOBÉCOURT et Mme Justine HINCELIN au 7, rue de la Verdure.
M. et Mme Gilles JONNEAUX au 9, rue de Vivaise.
Mme Sylvie SCULFORT au 8, rue Jean Richepin.
Mme Isabelle DUMORTIER ROBAK au 4, rue Paul Claudel.
Mme Angélique DOCTRINAL au 40, rue du Colonel Chépy.
M. Nicolas LEMPEREUR au 3, Résidence Chenonceaux.
M. et Mme Laurent VALADE au 7, rue des Bois.
Mme Patricia BEAUVAIS au 28, rue du Colonel Chépy.
Mme Amandine DEFER au 1B, Place du Quartier Mangin.
M. et Mme Freddy WARET au 8, rue du Château.
M. Cyrille ELOY et Mme Charlotte NIAY au 12, rue du Tour de Ville.
Mme Valérie TENTELIER au 21, rue des Bois.
M. et Mme Antoine VAROQUEAUX au 2bis, rue de Vivaise.
Mme Laurie-Anne BONAVITA au 14, rue de la Verdure.
Mme Sabrina MENNECART DELVILLE au 4, Résidence Valencay.
M. et Mme Patrice COLAS au 15, rue de Fourdrain.
M. Kévin DARRET et Mme Julie ALLIAUME au 2, rue du Mail

La commune souhaite la bienvenue aux nouveaux Covéronnais et Covéronnaises !

Conformément à l'article 6 de la délibération du 24 juin 2004 de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données personnelles présentées en pages 11 et 12 sont publiées après accord des intéressés.

Sport & Loisirs













Cyclo-cross 1

En partenariat avec le Foyer Culturel, l'Entente Cycliste de la Vallée de l'Aisne organisait à Couvron le dimanche 30 décembre 2018 plusieurs courses cyclo ouvertes aux licenciés mais également aux plus novices. La manifestation a attiré de nombreux sportifs de tous âges aux abords du tennis couvert.

Zumba Halloween 2

Goûter déguisé pour nos jeunes adeptes de la zumba, tous plus horribles les uns que les autres, en compagnie de leur dynamique professeur Audrey.

3e édition du Couv'Run 3

Le Foyer Culturel proposait le samedi 13 avril 2019 sa 3e édition du Couv'Run. Près de 240 coureurs ont répondu à l'invitation bravant le froid mais sous un beau soleil. Cette année, le traditionnel 10 km était couplé avec un trail de 20 km regroupant 81 athlètes qui se sont élancés vers Versigny et Monceau-les-Leups. La course de 10km a été remportée par Antoine Martiak, suivi d'Alexandre Godart et Rémi Fontaine pour les hommes, Bernadette Cacheux, Vanessa Lefèvre et Florence Bocahut pour les femmes. Le trail de 20 km a vu Jérôme Noizier, Laurent Richard et Nicolas Choque remporter le podium masculin, et Claire Martiak, Céline Simon et Marion Fetet remporter le podium féminin.











Pétanque 1

35 équipes participaient au concours de pétanque organisé par le Foyer Culturel le mercredi 1er mai 2019.

Randonnée 2

Le dimanche 5 mai 2019, 52 randonneurs s'étaient donné rendez-vous au petit matin devant le tennis couvert, point de départ des deux parcours de 5.5 km et 9 km. La balade s'est déroulée dans les bois en direction de Monceau-les Leups.

Volley-Ball 3

Tous les vendredis soirs, les volleyeuses et volleyeurs se retrouvent au tennis couvert, de 19h à 21h. Bonne humeur garantie pour le dernier set !

Zumba et Fitness 4

Le Foyer culturel propose des cours de fitness et Zumba (adultes et enfants) tous les lundis et mercredis. La première séance d'essai est gratuite alors n'hésitez plus !



Boxe Thaï 5

Le Warrior boxing 02 propose depuis deux ans à Couvron la pratique de cet art martial également appelé Muay Thaï. Les cours se déroulent au Foyer Rural ou au tennis couvert selon la saison. Plusieurs manifestations sont organisées tout au long de l'année : cross'training, arbre de Noël, remise de diplômes... sans oublier les compétitions !

Commémorations & Célébrations


1


2


3


4


4


4

Commémoration de la libération de Couvron 1

Retrouvez plus d'informations sur cette manifestation en page 28.

Cérémonie du 11 novembre 2

Le 11 novembre 2018 marquait le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre 1914-1918. De nombreux covéronnais sont venus rendre hommage aux Poilus tombés pour la patrie.

Vœux au personnel communal 3

Madame le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux ont reçu les employés communaux le 14 décembre 2018, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel.

Cérémonie des vœux 4

La cérémonie des vœux du Maire à ses concitoyens a réuni vendredi 4 janvier 2019 une foule nombreuse au sein du foyer rural. Jean-Luc Guittard, agent de maîtrise, et Sylvie De Bock, adjoint technique principal de 2ème classe, ont tous deux reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, pour 30 années de service.













Cérémonie de Citoyenneté 1

Au cours d'une cérémonie officielle organisée le samedi 30 mars 2019, Madame le Maire et ses adjoints ont reçu plusieurs jeunes de la commune à l'occasion de leur première inscription sur les listes électorales. Après avoir rappelé l'histoire du droit de vote dans notre pays, elle a procédé à la remise du livret du citoyen qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

Cérémonie de l'ARVAG 2

L'Association des Retraités, Veuves et Amis de la Gendarmerie de l'Aisne a organisé le samedi 6 avril 2019 son assemblée générale, qui s'est clôturée par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Inauguration du musée Franco-Américain 3

Bernard Croza, Président de l'Association franco-américaine de l'Aisne a inauguré le dimanche 25 novembre 2018 un petit musée dédié à l'ex-base de l'OTAN, en présence de plusieurs élus locaux et du Colonel Eddie Rosier qui a servi sur la base de Laon-Couvron.

Cérémonie du 8 mai 4

Revue annuelle de la Gendarmerie 5

Le 18 janvier 2019 se tenait à Couvron l'inspection annoncée de la communauté de brigade de la gendarmerie de Laon, au cours de laquelle a été présenté aux élus le bilan de l'année 2018.











Sortie à Bellewaerde 1

60 personnes étaient du voyage le mardi 26 août 2018 pour rejoindre le parc d'attraction Bellewaerde en Belgique.

Escapade parisienne 2

Dimanche 16 septembre 2018, 55 personnes écoutaient avec attention les commentaires du guide, Richard Lambert, lors de la visite pédestre des plus beaux quartiers de Paris. L'après-midi libre a permis à certains de flâner ou à d'autres de faire du shopping !

Soirée du Beaujolais nouveau 3

L'arrivée du Beaujolais nouveau est toujours l'occasion de partager un moment festif et convivial autour d'un buffet campagnard et d'un verre de vin (à consommer avec modération !). Pour l'occasion, le groupe Julien Tellier'Band proposait des reprises rock/disco/funk, histoire de mettre l'ambiance avant la soirée dansante !

Concert de la Chant'Aisne 4

Les mélomanes ont su apprécier la qualité du concert de la chorale Chant'Aisne donné le 29 mars 2019 au foyer rural.











Sortie à Nausicaa 1

65 personnes étaient du voyage le jeudi 30 mai 2019 pour rejoindre Nausicaa, le plus grand aquarium d'Europe à Boulogne-sur-Mer.

Brocante 2

Dimanche 2 juin 2019, plus de 300 exposants et un nombre important de visiteurs se sont adonnés aux joies de la chine, sous un soleil de plomb.

Soirée du 14 juillet 3

Le samedi 13 juillet 2019, une centaine de personnes était réunie au tennis couvert pour la soirée du 14 juillet, organisée conjointement par le Foyer Culturel et la commune. Autour d'un cochon grillé à la plancha, les participants ont bougé au rythme du son des platines du DJ, jusqu'au bout de la nuit !







Fête communale

Événement attendu par tous, petits et grands, la fête communale 2019 s'est tenue du 14 au 17 juin place du Quartier Mangin.
De nombreuses animations étaient au programme. Outre les attractions foraines, les enfants pouvaient profiter le samedi du stand de maquillage, le dimanche de la visite surprise d'une mascotte, et le lundi d'un goûter offert par les forains. Les plus grands n'étaient pas en reste avec de nombreuses animations : concours de pétanque, concert du duo David et Sandra suivi du feu d'artifice le samedi soir, apéritif musical le dimanche avec notamment le sosie de Renaud et le jeune chanteur local Alexis qui a su s'accompagner de « Claudettes » aux couleurs locales !
A l'année prochaine !















Repas de l'amitié 1

Plus de 80 covéronnais ont répondu à l'invitation du C.C.A.S le dimanche 2 décembre 2018. Autour d'une table joliment dressée, ils ont pu déguster le « ch'ti menu » : carbonnade flamande, bière, fromages et tarte au sucre... Un délice !

Colis de Noël 2

Le vendredi 21 décembre 2018, les bénévoles du C.C.A.S ont rendu visite aux plus de 70 ans pour leur remettre le colis de Noël composé d'une bouteille de Champagne et d'un ballotin de chocolats. Une visite très appréciée pour les plus isolés d'entre-nous.

Repas du club de l'amitié 3

Le club de l'amitié se réunit tous les jeudis après-midis en semaines impaires à l'Espace petite enfance. Le 14 février 2019, le Foyer Culturel organisait le repas annuel du club, pour le plus grand plaisir des habitués !













Bourse aux jouets et articles de puériculture 1

L'association Les Petits Écoliers organisait le dimanche 11 novembre 2018 sa traditionnelle bourse aux jouets et articles de puériculture au tennis couvert. Les bénéfices ont permis de financer différents projets et investissements à l'école. A la rentrée 2018, les enfants ont ainsi découvert les marelles thermocollées dans la cour de l'école. Ils ont profité du toboggan gonflable et trampoline géant gratuit à la kermesse.

Spectacle « Le Voyage de Reinette » 2

« Reinette - petite pomme cueillie dans l'arbre - devient, par la magie d'une comptine, une vraie enfant... curieuse, farceuse, aventureuse ! Emportée par le vent, elle explore le monde des couleurs, des sonorités, des sensations et grandit au fil de ses découvertes ». Spectacle proposé par la Communauté de Communes du Pays de la Serre le mardi 4 décembre 2018, à destination des enfants jusqu'à 3 ans. Un moment de douceur partagé par de nombreux enfants en compagnie de leurs parents ou leurs nounous !

Arbre de Noël 3

Il régnait une certaine effervescence le 15 décembre 2018, à l'occasion de l'arbre de Noël organisé par la municipalité au foyer rural ! Durant près d'une heure, le public venu nombreux s'est émerveillé devant la comédie musicale « bébé clown chez les pirates ». Après l'incontournable « petit papa Noël » chanté à l'unisson, le moment tant attendu de la distribution de cadeaux a clôturé cette belle matinée.











Chasse aux œufs 1

Par un beau soleil de printemps, 80 bambins se sont amusés à récolter les œufs en chocolat cachés dans le petit bois derrière le tennis couvert. Les bénévoles du Foyer Culturel avaient pris soin de conserver quelques ballotins pour les plus malchanceux !

Remise de dictionnaires aux élèves de CM2 2

Le 20 juin 2019, Madame le Maire et ses adjoints ont félicité les élèves de CM2 pour leur passage en sixième. Afin de les aider à franchir cette étape importante, la municipalité a offert à chacun d'entre-eux un dictionnaire illustré.
En haut de gauche à droite : Ezra ATCHA-VIEVILLE - Lancelot MANIAK - Louna LEFEVRE - Louane DETAILLE - Colleen LOUIS-LANDA - Sandra SYOZ - Lindsay ESNAULT-HURTEBIZE - Mélina MAYEUR - Dylan CORDEL - Yolass CAUET - Maël THERY. *En bas de gauche à droite* : Louis COMPAIN - Jade AURIBAULT - Louis GUIARD-VAN LAETHEM - Achille ROGNIER - Pierre BERTIN. *Enseignante* : Mme Carine MARIVAT.















Sortie au Marais d'Isle 1

Situés à 12 km des sources de la Somme, en plein cœur de Saint-Quentin, les Marais d'Isle représentent une véritable oasis marquée d'une flore et une faune exceptionnelles ! C'est cet environnement préservé que les petits élèves de classe maternelle ont pu découvrir le 1er juillet 2019, à l'occasion d'une sortie à la journée.

Tournoi d'échecs 2

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à un tournoi d'échecs le mardi 25 juin 2019 à Laon.

Kermesse 3

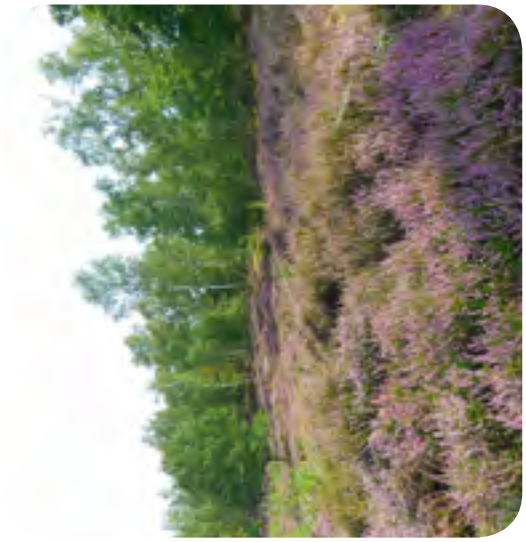
La kermesse de l'association Les Petits Écoliers s'est tenue au stade le samedi 22 juin 2019. Au programme : danses, chants, grillades, jeux, et fous rires garantis ! Les enfants ont profité du toboggan gonflable et du trampoline géant installés gratuitement par l'association.

Les Landes de Versigny

Téléchargez le parcours : https://www.openrunner.com/r/10176233

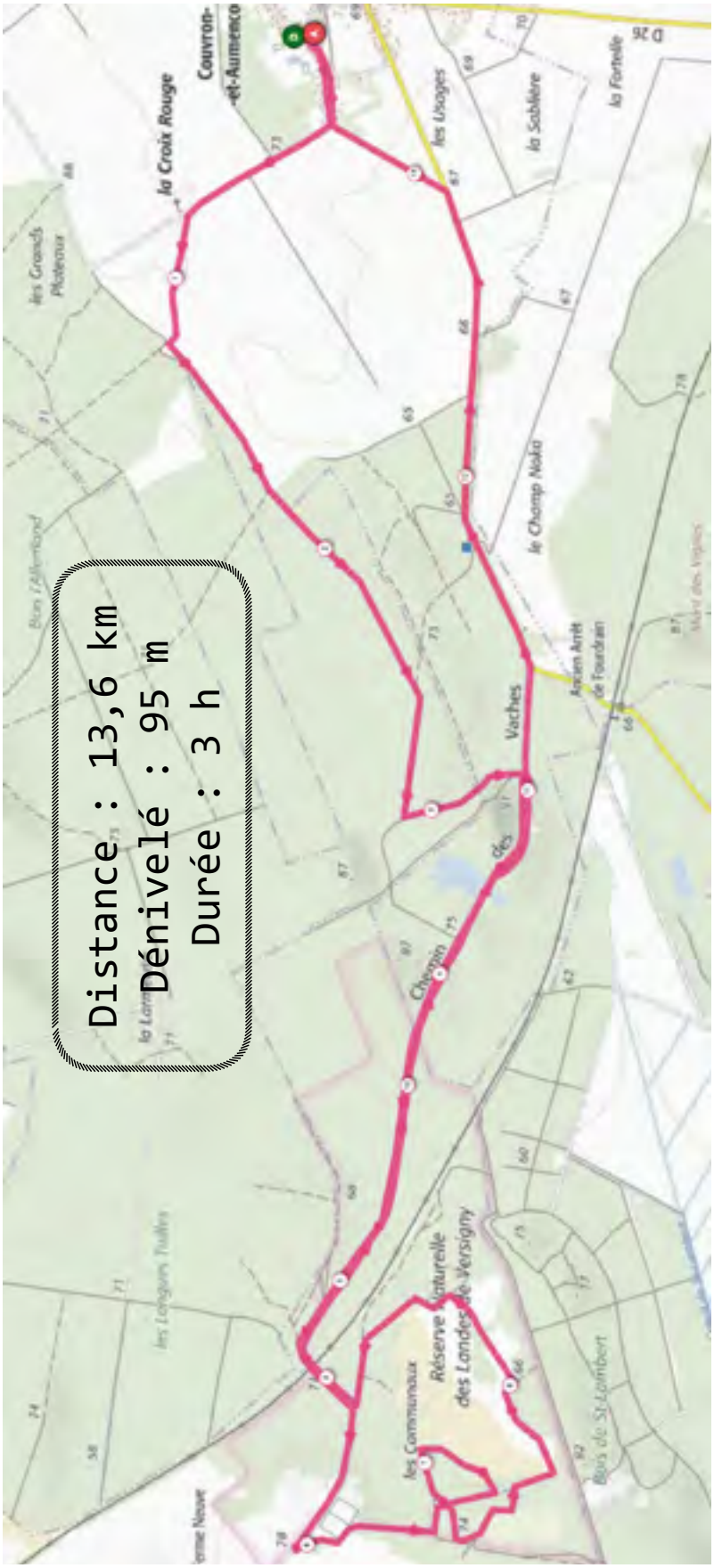
A seulement 6 km de Couvron, se cache une réserve naturelle nationale : les landes de Versigny.

Après avoir emprunté le chemin des vaches, vous arriverez sur le site. Suivez les parcours du Grand et Petit Zouzou en découvrant les multiples espèces de végétaux.









Le Petit Bois

Téléchargez le parcours : https://www.openrunner.com/r/10176272

Une balade idéale pour toute la famille qui vous emmènera dans les chemins de la sablière et fera le tour du « petit bois » le long de la route de Crépy.

Au bout de la rue des Bois, prendre le chemin qui rejoint la route départementale ornée d'arbres en direction de Fourdrain. Après avoir effectué une centaine de mètres sur la route, prenez le chemin à gauche. Suivre ensuite le chemin enherbé jusqu'au Petit Bois.





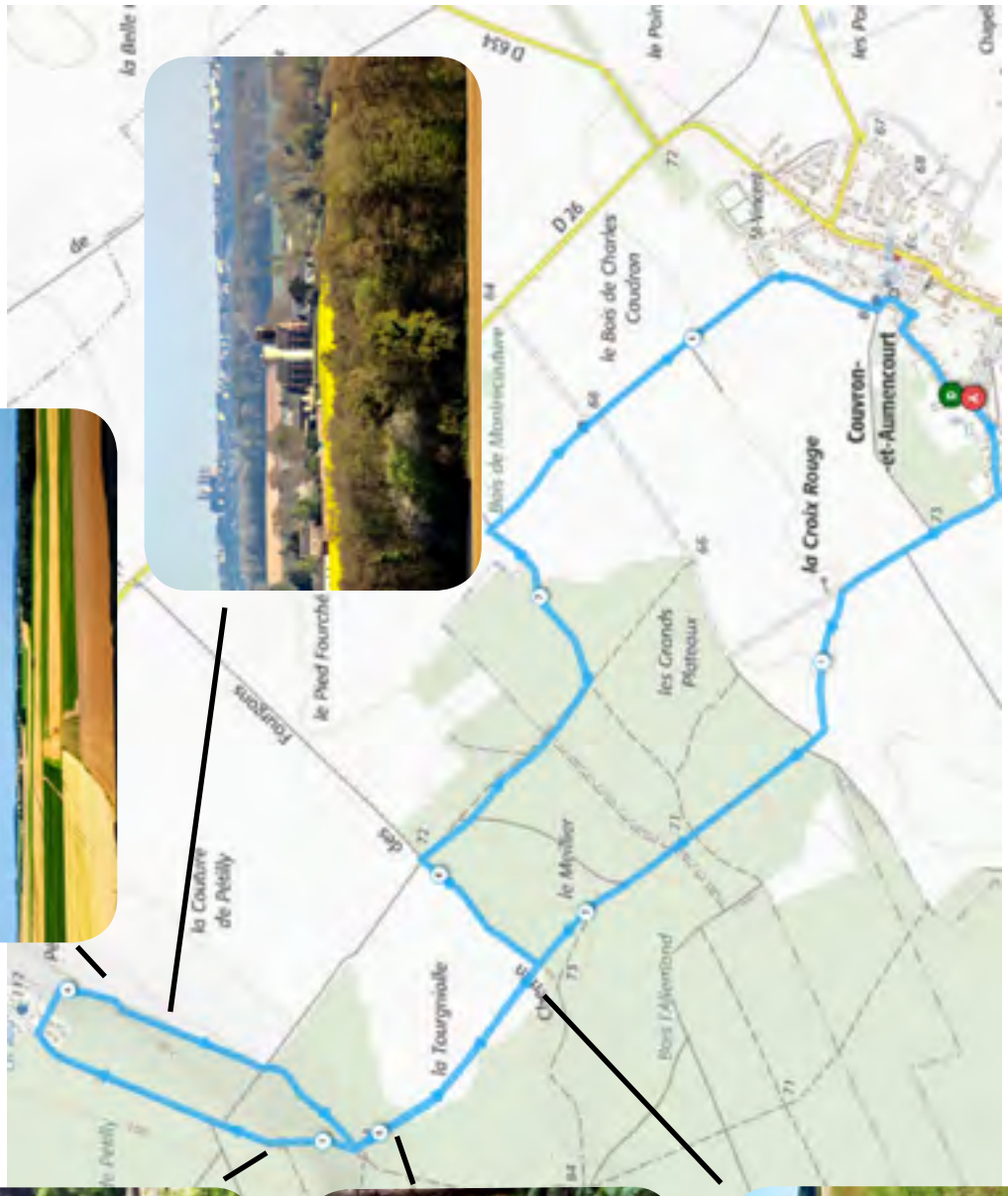




De Couvron à Monceau-lès-Leups

Téléchargez le parcours : https://www.openrunner.com/r/10176166

Une balade dans les bois qui vous conduira sur les chemins bordés de sapins à Monceau-lès-Leups. Vous y trouverez une vue imprenable sur l'église de Couvron et la cathédrale de Laon côte à côte.

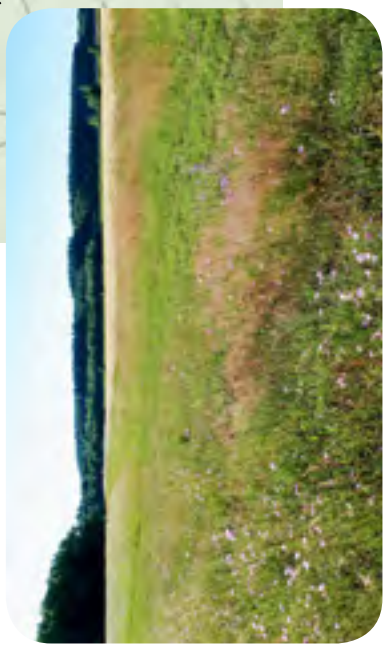




Distance : 8.8 km
Dénivelé : 90 m
Durée : 2 h







Le Tour d'Aumencourt

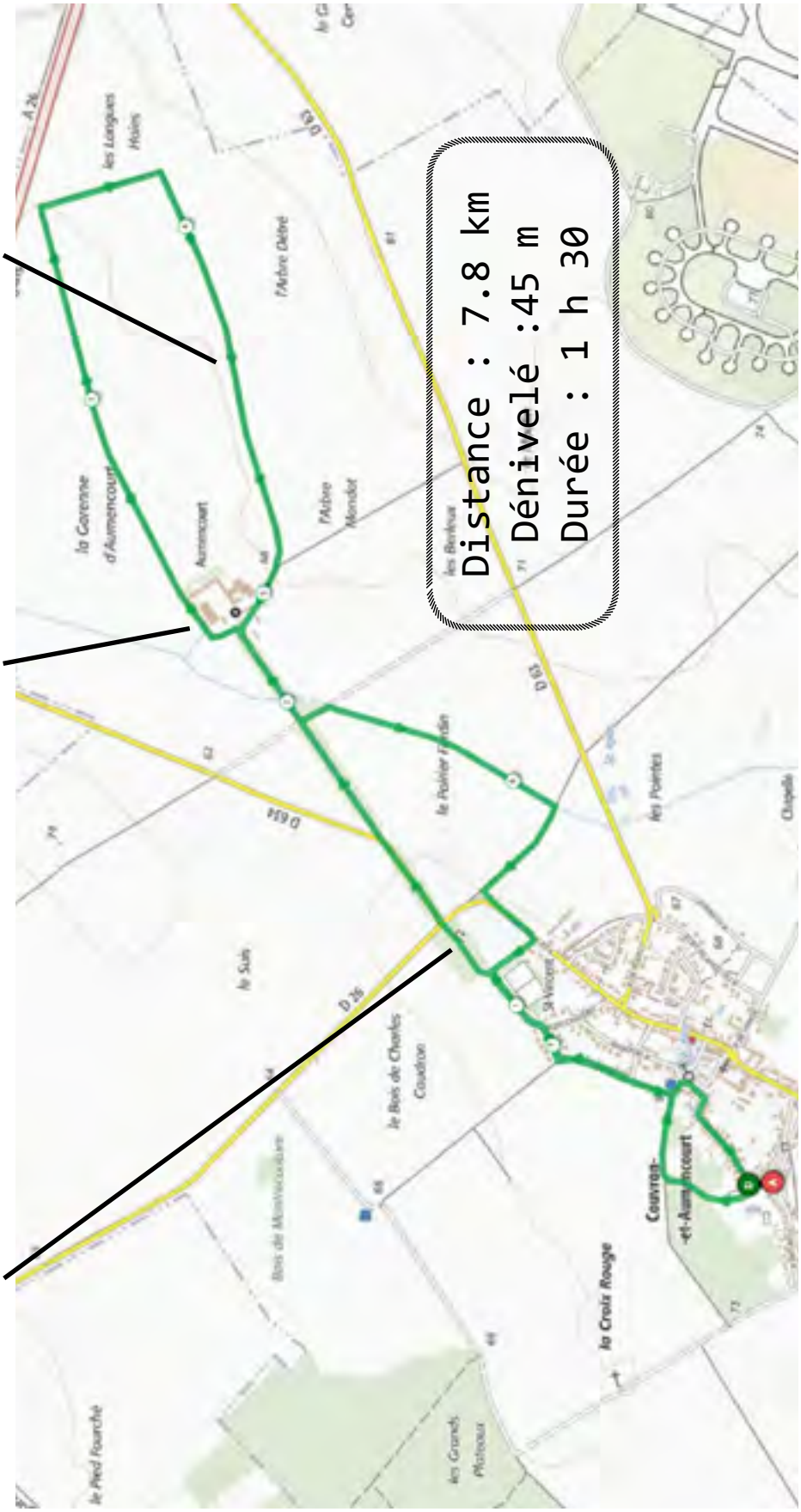
Téléchargez le parcours : https://www.openrunner.com/r/10176287

Un parcours autour de la ferme d'Aumencourt constitué de routes et chemins au milieu des champs. Idéal pour une balade VTT avec les enfants ou pour y promener son chien.









Centenaire de la Libération



Le week-end du 13 octobre 2018, Couvron commémorait le centenaire de la libération du village, peu avant l'armistice du 11 novembre, reprenant ainsi le flambeau de l'initiative portée par Lucien DOCTRINAL. La commune souhaite à travers cet article lui rendre un dernier hommage.













Conférence et exposition 1

Devant plus de 50 personnes, Marcel VIVES a retracé, images à l'appui, la carrière du Lieutenant-Colonel Henri Chépy et a rendu hommage aux Covéronnais Morts pour la France. Un travail de recherche historique fouillé qui a permis de livrer un discours enrichissant sur la vie à Couvron pendant l'occupation ainsi que la libération du village.

Retrouvez l'intégralité de la conférence sur notre site Internet www.couvron.fr rubrique « vie locale » puis « histoire de la commune ».

Cérémonie hommage et remise de décoration 2

En présence des conseillers municipaux, d'élus locaux et de nombreux portes-drapeaux, Madame le Maire a dévoilé une plaque commémorative en hommage au Lieutenant-Colonel Henri Chépy.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*



UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR **L'ENVIRONNEMENT** ET **TOXIQUE** POUR LA **SANTÉ**

LE SAVIEZ-VOUS ?

* article 84 du Règlement Sanitaire Départemental type défini par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire du 18/11/2011

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage…

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchèterie

ADEME

La Fête des Voisins à Couvron

Le 24 mai 2019 marquait la 20ème édition de la fête des voisins, la première avait eu lieu en 1999.

A Couvron, diverses formules ont vu le jour et ont évolué d'année en année. Voici l'exemple de « La rue du Château » de cette année 2019. C'est Amélie qui a eu l'initiative, elle s'est inspirée du site internet dédié (www.lafetedesvoisins.fr) et a lancé les invitations à tous les habitants de la rue.

Les voisins de 11 maisons étaient présents, les autres se sont excusés. Très vite tout le monde a fait la connaissance des autres, « très vite on avait l'impression de se connaître » nous dit l'organisatrice ; « l'ambiance était très sympa » ajoute-t-elle et « c'était amusant de voir arriver les uns et les autres avec leur glacière ou leur panier [...] Tout s'est passé dans la bonne humeur ».

Dans les jours qui ont suivi, tout le monde disait bonjour à tout le monde... Des liens se sont créés et vont favoriser la solidarité, voire l'entraide et l'envie de se revoir dans des moments festifs. « On le fera de nouveau l'an prochain, en améliorant, par exemple avec une demande de prolongation de l'éclairage public au-delà de 23 heures. »



Rue du Château



Rue Jean Richepin

Le groupe de la place du Quartier Mangin organise la fête des voisins depuis plusieurs années. Après s'être installés dans la rue, ils ont opté pour se rencontrer chez l'un une année, puis chez l'autre l'année suivante, à tour de rôle.
D'autres initiatives se sont déroulées rue de la gare et rue Jean Richepin.
Tous les organisateurs sont ici cordialement remerciés !



Rue de la Gare



Les reconnaissez-vous ?



Photo datée de 1983. Classe de Marie-Claire VIVES. De haut en bas et de gauche à droite :
Carole BLONDELLE - Alice COUSIN - Stéphane DUVAL - Isabelle OLZESKI - Sarah LEBLOND - Sabine SEBESTYEN - Marc BLONDELLE - Yannick KUSWIK - Thierry POUILLAUDE ;
Séverine STRACZEK - Edwige LIEBERT - Roselyne COUSIN - Frédéric BROSSIER - Bruno FRANCE - Denis GORET - Xavier LALEU ;
Laurent PARMENTIER - Yves DORIER - Daniel OLZESKI - Jean-Christophe ROHART - Stéphane ABLAIN - Carole LIEDORP - Sabine CRISPOLTI.

Votre agenda

La commune, la communauté de communes et les associations Covéronnaises vous ont concocté le programme suivant pour les mois à venir...

Septembre

Jeudi 12	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*
Vendredi 13	Ludothèque - *Communauté de Communes*
Dimanche 15	Sortie à Bruxelles - *Foyer Culturel*
Jeudi 19	Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - *Communauté de Communes*
Jeudi 26	Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - *Communauté de Communes*
Jeudi 26	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*

Octobre

Jeudi 10	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*
Vendredi 11	Ludothèque - *Communauté de Communes*
Jeudi 17	Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - *Communauté de Communes*
Jeudi 24	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*

Novembre

Jeudi 7	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*
Vendredi 8	Ludothèque - *Communauté de Communes*
Lundi 11	Cérémonie de l'armistice - *Municipalité*
Jeudi 21	Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - *Communauté de Communes*
Jeudi 21	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*
Samedi 23	Soirée Beaujolais - *Foyer Culturel*
Jeudi 28	Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - *Communauté de Communes*

Décembre

Jeudi 5	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*
Vendredi 13	Ludothèque - *Communauté de Communes*
Samedi 14	Arbre de Noël - *Municipalité*
Jeudi 19	Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s - *Communauté de Communes*
Jeudi 19	Goûter de l'amitié - *Foyer Culturel*

Du sport pour tous !

Fitness adultes *(Foyer Culturel)*
Lundi - 18h à 19h - Foyer rural

Ping-pong *(Foyer Culturel)*
Lundi - 19h à 20h30 - Foyer rural

Boxe Thaï adultes *(Warrior Boxing 02)*
Lundi et mercredi - 19h30 à 21h - Tennis ou Foyer rural selon la saison

Zumba enfants *(Foyer Culturel)*
Mercredi - 10h à 11h - Foyer rural

Zumba adultes *(Foyer Culturel)*
Mercredi - 9h à 10h - Foyer rural

Boxe Thaï enfants *(Warrior Boxing 02)*
Mercredi - 18h30 à 19h30 - Tennis ou Foyer rural selon la saison

Volley-ball *(Foyer Culturel)*
Vendredi - 19h à 21h - Tennis

Footing « Couv'Run » *(Foyer Culturel)*
Calendrier des sorties disponible sur la page Facebook du Foyer Culturel

Tennis *(Foyer Culturel)*
En accès libre sur inscription préalable

Foyer Culturel : 06.31.56.64.78
Warrior Boxing 02 : 06.73.22.80.89

Commémoration du Centenaire
de la libération
de Couvron-et-Aumencourt

Du 12 au 14 octobre 2018

Hommages & Récits

Le **14 octobre 1918**, notre village était libéré du joug des envahisseurs allemands. Voilà cent ans, le Lieutenant-Colonel CHEPY perdait la vie en revenant d'une inspection du front qui se trouvait à la hauteur de la ferme d'Aumencourt. Il fut victime d'éclats d'obus tirés par les Allemands qui se retiraient.

La voie principale de notre village, autrefois rue Saint-Nicolas, porte désormais le nom de rue du **Colonel Chépy** en hommage à son sacrifice.

A l'occasion de la commémoration du centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale de 1914-1918, la municipalité a décidé d'éditer ce supplément au « Tour de Ville » n°68 pour rendre hommage à ce valeureux chef militaire.

Il nous est apparu de notre devoir d'y associer le souvenir des onze Covéronnais qui eux aussi ont donné leur vie pour la France et dont les noms sont inscrits sur notre Monument aux Morts.

Nous avons pensé nécessaire d'évoquer la présence, entre Couvron et Crépy, du gros canon qui tira sur Paris, canon que les Français baptisèrent « Grosse Bertha » et que les Allemands appelaient « Pariser Kanon ». Il ne s'agira pas d'une étude technique mais du ressenti par la population et de l'incidence sur leur vie de tous les jours.

Nous parlerons aussi, mais non de façon exhaustive, des dégâts dans le village et de la reconstruction du calvaire.

Le Colonel CHÉPY Henri Richard

Il était né à Rethel dans les Ardennes le 8 octobre 1865.
Son père Louis François était professeur de sciences, sa mère se dénommait Marie Appoline Rosalie GUILLAUME. La famille Chépy était originaire de Sivry-sur-Meuse, dans les Ardennes.

De son signalement contenu sans son livret militaire, on connaît la couleur de ses cheveux : châtain foncé ; il avait les yeux bleus, le front oval. Il mesurait 1,74m, ce qui était une grande taille pour l'époque.

Dans sa jeunesse, Henri Chépy fréquenta l'école Notre Dame de Rethel de 1871 à 1883. Il obtint à Paris le diplôme de bachelier ès sciences le 14 novembre 1883.

Il est exclu une première fois au concours d'admission à l'école spéciale militaire pour faiblesse générale en « épure et lavis ». Le 30 juillet 1885, il devance l'appel et entre en service le 1er septembre 1886 au 76ème Régiment d'Infanterie sous le numéro 8086.

Il reçoit sa première affectation au132ème R.I. en garnison à Reims.

Reconnu admissible à subir les épreuves orales à l'admission à l'école spéciale militaire, il intègre cette école le 30 octobre 1887 et fait partie de la promotion « Tombouctou ».

Jeune officier, il est noté: « *solide, vigoureux, très apte à faire campagne. Officier intelligent, bien élevé, de commerce agréable, monsieur Chépy est un bon Officier duquel on peut tout attendre*. » Autre appréciation : « *Mérite les plus grands éloges ; esprit calme et réfléchi, sert d'une manière irréprochable* » ou encore: « *Officier très sûr, d'un dévouement à toute épreuve, officier de mérite*. »

En décembre 1891, il est promu au grade de lieutenant et déclaré admissible au concours de l'école supérieure de guerre en 1898. En avril 1900 il est muté au 110ème Régiment d'Infanterie de Dunkerque avec le grade de capitaine.

Il épouse Louise Marie Lucie NANCY le 16 août 1902 à Sivry-sur-Meuse. Celle-ci née le 16 janvier 1877 à Sivry était plus jeune que son époux de douze ans. Elle était la fille de Hubert NANCY et de Marie CHEPY (on remarque ainsi que les époux Chépy étaient parents au second degré). De leur union naît le 10 août 1903 une fille qui décède étant encore enfant.

En décembre 1911, Henri Chépy se retrouve chef de Bataillon au 91ème Régiment d'Infanterie.

Le 21 décembre 1913 il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le 23 mars, il est affecté au 1er Régiment de Zouaves. C'est un Régiment dont les gradés et zouaves appartiennent à tous les coins de France et d'Algérie. Ce régiment fut constitué à Saint-Denis.

Le 1er Août 1914, la mobilisation générale est décrétée à la même heure dans l'après-midi en France et en Allemagne.

Le 12 août, le 1er Régiment de Zouaves quitte Saint-Denis pour la Belgique. Les Zouaves ont hâte d'aborder l'ennemi, de le refouler, de le culbuter, de lui faire payer cher nos désastres de 1870. Le régiment débarque à Anor (Nord), passe en Belgique et reçoit le baptême du feu au Châtelet le 22 août 1914. Nous sommes dans la bataille des frontières. C'est

une terrible surprise ; le premier choc est rude et sanglant mais les Zouaves restent face à l'ennemi. C'est la journée la plus meurtrière de l'histoire de France avec 27 000 soldats français morts ou disparus.

Le 25 août, le général Joffre espère pouvoir rétablir une ligne de défense : Somme, massif de Saint-Gobain, Chemin des Dames, Montagne de Reims.

Le 1er Zouaves combat dans le secteur de Ribemont et Villers-le-Sec, dans l'Aisne.
Les combats sont inhumains.
Les forces allemandes sont très largement supérieures aux françaises.
Les Turcos dans leur tenue très voyante paient un lourd tribu.
Le 25 août, au cours de ces combats, le commandant Chépy est blessé pour la première fois à la jambe, à Ribemont, à quelques kilomètres de Couvron.

Le 30 octobre 1914, le chef de Bataillon Chépy reçoit une deuxième blessure à la main droite. Il refuse d'être évacué car son régiment se trouve dans une situation délicate. Il se fait panser et décide de rester à son poste. La blessure s'infectant, il est mis au repos les 3 et 4 novembre puis retourne à son poste.

Par la suite, les blessures montrent des complications inquiétantes et il faut l'hospitaliser à l'hôpital de Rosendael (Nord). Il fait l'objet d'une incision à l'index le 27 novembre puis d'une autre au médius. Le 14 décembre est pratiquée une incision sous l'aisselle. Le 4 janvier est effectuée une incision de l'index et il est constaté la perte d'une articulation. Il reçoit une belle citation pour sa conduite au feu.

Le 12 décembre 1914 le Commandant Chépy est cité à l'ordre de la 8ème Armée et décoré de la Croix de Guerre.

Le 10 mars 1915, le chef de Bataillon Chépy envoie sa demande de retourner au front. L'ordre lui est donné de rejoindre le 9ème Régiment de Zouaves qui se trouve à Poperinge.

Le 2 juillet Chépy est nommé Lieutenant-Colonel, grade qu'il conservera jusqu'au 14 octobre 1918.

Du 10 juillet au 31 août 1915, il part en mission aux Etats-Unis. Il y est envoyé pour vérifier la faisabilité d'achat de fusils mais les tractations menées sont difficiles et la déception est grande. Il nous donne ses impressions sur sa mission, sur son séjour en Amérique *(extrait page suivante)*.

Le 1er octobre 1915, Il se présente au général Riberpray qui commande la 128ème Division d'Infanterie et celui-ci l'invite à déjeuner à sa table.

Puis il part à cheval. Il trouve le 168ème en déplacement au nord de Layecourt. Au cours du mois de novembre, il dirige des entraînements à différentes spécialités : signalisation, mitrailleuse, gaz, etc..

Début février 1916, c'est le début de la grande offensive allemande de Verdun. L'ennemi exécute sur le front du régiment une puissante diversion d'artillerie. Du 4 au 14 février le 168ème est aux tranchées à Reillon.

« *Le 9 et 10 février nous subissons un bombardement continu à raison de 3 à 4 coups toutes les 3 minutes. Puis les 11,12, et 13 février le bombardement atteint une violence inouïe.*

« Le 21 juillet, je me mets au travail. Hélas, le contrat qui devait être signé n'est pas honoré par monsieur Barnes, lequel ne présente aucune garantie ; les fusils ne nous sont pas présentés, l'usine productrice est inconnue. J'en suis réduit à faire du tourisme pour occuper mes après-midi.

Mon étonnement porte sur la tenue des femmes et des jeunes filles, les enseignes lumineuses, la circulation urbaine, les ascenseurs, les grattes-ciel, le téléphone. Jeudi 22 juillet, j'achète un chapeau, un dollar, un parapluie, deux dollars.

Lundi, à Chinatown, je reçois un télégramme du Ministre: « n° 96.445-Maison d'armes est inconnue de l'Administration Centrale. »

Le mardi 27 juillet arrive un nouveau télégramme me fixant une nouvelle mission : rechercher usines productrices de fusils Mauser cartouches de 7mm. Je réunis mon équipe à 10h pour organiser cette recherche. L'après-midi, je me rends à Broadway.

La journée du 28 juillet est consacrée à la rencontre des représentants des firmes Remington, Westinghouse et Novdenhoer. Le jeudi 29, je reçois les représentants de Hotchkiss (fusils Mauser) et Winchester, puis je câble à Paris les résultats.

La semaine suivante est mise à profit pour nouer des contacts mais les tractations menées ne permettent que de voir des intermédiaires qui ne sont qu'à la recherche de commissions justesse. Les promesses qui avait été faites ne sont pas tenues, les rendez-vous ne sont pas respectés. L'ambiance est au découragement.

Le jeudi 19 août 1915, je reçois un télégramme: « fin de mission ».

Je rends visite au Contrôleur Consul et j'embarque le samedi sur le Touraine à 15h avec mes collaborateurs pour cette mission : Cdt Delauroy, Cdt Rothé, Lt Dhavernas, Mm Saladin, Larsoui, Cloux. Nous accostons à Bordeaux le 31 août à 7h. Je prends le train de Paris à 11h et arrive dans la capitale à 20h20. Le lendemain, je rends visite au Général Desaleux et à la Direction de l'Infanterie (non reçu). Je retente cette visite à ma direction le 4 septembre, mais je ne suis pas reçu par le Directeur. Je vois cependant le Lieutenant-Colonel Charpentier. Je lui rends compte de ma mission et l'informe que je désire servir de nouveau dans un Régiment de Zouaves.

Peu de temps après, le 168ème Régiment d'Infanterie est relevé du secteur de Saint-Thomas, Servon et Binarville dans la Marne où il est décimé.

Je suis avisé le 27 septembre 1915 de mon affectation au 168 par le télégramme suivant : « Nettancourt le 27 septembre 1915. Le Lieutenant-Colonel Chépy, nommé précédemment au commandement du 2ème régiment qui doit rejoindre par Saint-Dizier, est nommé Commandant du 168ème Régiment et devra être dirigé en conséquence ».

Tous les calibres sont représentés, Minnenwefer, obus suffocants. 12 000 obus sont reçus sur notre secteur. Les tranchées sont éboulées, les boyaux bouleversés, les hommes sont ensevelis. Le 13, des patrouilles ennemies pénètrent notre dispositif par des postes détruits. Le brave 168ème les repousse à coups de fusils et de grenades. De ce combat nous perdons 89 hommes. Deux compagnies sont citées à l'ordre de la Division ».

« Le 2 juillet, le 168ème occupe le ravin de Froideterre à l'est de Fleury devant Douaumont. Il n'y a plus de tranchées, les hommes s'abritent comme ils peuvent, dans les trous d'obus.
Le ravitaillement n'arrive pas.
La soif est surtout terrible.
Pendant 8 jours, les compagnies sont soumises à un feu ininterrompu mais elles tiennent les lignes avec beaucoup de pertes. »

Le 18 décembre 1916, le Colonel Chépy reçoit l'ordre de faire manoeuvrer le 168ème afin de remplacer le Régiment d'Infanterie Colonial du Maroc. Après 15 heures de marche, sous l'eau et les intempéries, le régiment s'établit à Louvremont, à l'ouvrage Saint-Pierre, aux Carrières d'Haudremont. Les jours qui suivent sont durs, les hommes sont transformés en blocs de boue (la légendaire boue de Verdun). Ils disparaissent dans la vase gluante, les armes ne fonctionnent plus, le ravitaillement n'arrive qu'avec peine.

Le 16 avril 1917, c'est l'offensive Nivelle sur le Chemin des Dames.
Dans ses carnets, le colonel Chépy nous décrit les conditions dans lesquelles combattent ses soldats du 168ème :

« Nos pertes sont cruellement importantes. Nous sommes fréquemment bombardés et les pertes sont journalières.
Le ravitaillement n'arrive pas normalement et les hommes mangent fréquemment froid.
Ils ne peuvent changer de linge. Nous sommes accablés de fatigue et rongés par la vermine ».

Le 10 juillet 1917, le lieutenant-colonel Chépy est promu Officier de la Légion d'Honneur.

Le 23 septembre, le 168ème est cité à l'ordre du 32ème Corps d'Armée. Voici la citation :
« *Sous le commandement de son chef, le Colonel Chépy, a abordé le 8 septembre 1917 une position fortement organisée et enlevé plusieurs lignes de tranchées par une action très vigoureusement opiniâtre de l'ennemi. S'est emparé, le lendemain, par une action très vigoureusement conduite, d'une tranchée importante restée aux mains des Allemands. A repoussé, les jours suivants, de violentes contre-attaques et maintenu l'occupation du terrain conquis.* » Signé : Passaga.

Le 18 octobre 1917, le 168ème R.I reprend la route de Verdun. Le 20 au soir, il prend possession des lignes de Savonneux. Il a la charge d'enlever le système dit de « Chapeau de gendarme ». Le 25, il est conquis par nos troupes. Le 168ème RI reçoit une citation à l'ordre de l'Armée décernée par le général Hirschauer.

Le 20 février 1918, le régiment effectue une attaque. Malencontreusement, le colonel Chépy est blessé le 22 février. Le 12 mars il entre à l'hôpital des Capucins à Toulouse. Déclaré sortant le 17 et bénéficiant d'un mois de convalescence, il se rend à Vertus (Marne) où son épouse réside désormais et où il arrive le 18 mars.

« Ma convalescence étant terminée, je me rends à Sens le 16 avril pour subir une contre-visite. Reconnu apte, j'adresse une demande à monsieur le Ministre de la Guerre, le 19 avril, pour retourner au front. Pendant ce temps, le poste de Colonel commandant mon cher 168ème était resté vacant et ce n'est qu'en mai que le Colonel Blondin est désigné pour prendre la tête de ce beau Régiment. »

Le 10 mai 1918, le colonel Chépy est affecté au commandement de l'Infanterie de la 28ème Division. Il note dans ses carnets :

« Du 17 au 27 mai, je dispense des cours à Dompierre-au-Temple. Le 29 mai, nous arrivons à Reuil et Port-à-Binson (Marne). Les Anglais se sont retirés et il y a de nombreux fuyards qui se livrent à des pillages.
Les routes sont encombrées de civils qui fuient la zone des combats. Nous subissons des bombardements et je suis légèrement blessé dans la rue le 4 juin. »

Le 7 juin, il est autorisé à se rendre à Vertus pour rencontrer Louise mais il est malade en arrivant et il a des syncopes le soir de son retour. Le 4 juillet 1918 arrivent 400 recrues américaines que le Régiment doit instruire. Il reçoit son avis d'affectation le 15 juillet pour commander le 277ème R.I.

« *La grippe fait des ravages dans nos rangs ; la chaleur est étouffante.* » (Le Colonel doit certainement faire allusion à la grippe dite « espagnole ». Cette grippe qui fut tant de victimes en Europe - on estime le nombre de victimes entre 20 et 50 millions dont 168 000 en France - trouve ses origines aux USA, au Nebraska. Les vaches atteintes du virus H1 N1 contaminèrent les jeunes recrues américaines qui par la suite propagèrent cette maladie dans toute l'Europe).

« Le 24, nous traversons Attichy, Vic, Nouvion-Vingré où nous bivouaquons. Le 27 août, je fixe mon P.C à Cuisy où nous trouvons des gaz qui nous incommodent toute la nuit.
Je déplace mon P.C à Villers-la-Fosse. Les hommes aménagent une salle à manger dans une cour dans laquelle on trouve un piano.
Le 31 août, nous relevons le 325ème R.I. Mes bataillons font une grosse progression. L'attaque se poursuit le lendemain en collaboration avec les tankistes.
Le 13 septembre, conformément aux ordres qui m'ont été donnés, je procède, la mort dans l'âme à la dissolution du 277ème R.I. Le 14 septembre, je reçois ma nouvelle affectation comme chef de Corps du 15ème Régiment d'Infanterie. »

Le 15ème Régiment d'Infanterie avait combattu en Alsace, à Aspach de février à avril 1918. Il participe ensuite à la bataille de l'Ailette d'août à octobre. Il poursuivra ses combats par Fresnes-sous-Coucy, Couvron, la Serre, Pouilly-sur-Serre, Crécy-sur-Serre par la ferme Saint Jacques, en octobre-novembre.

A partir du 12 octobre 1918 débutent les combats qui amèneront à la libération de COUVRON.

Le journal des marches et des opérations (J.M.O) du 15ème R.I. commandé par le Colonel Chépy nous décrit ce que furent ces évènements. « Le *12 octobre, le régiment occupe le village de Fresnes-sous-Coucy au sud-ouest de la forêt de Saint-Gobain. Du lever du*

jour jusqu'à neuf heures, l'artillerie allemande exécute des tirs de préparation sur cette Commune. L'attaque des tranchées à l'est du village nous rapporte 8 prisonniers. La température se rafraîchit et il commence à pleuvoir vers 17 heures et la nuit arrive, très sombre. Le 15ème se met en marche gêné par de nombreux obstacles accumulés par l'ennemi. La progression étant rendue difficile par la pluie, le Colonel Chépy décide de faire une halte. Le régiment s'arrête sous de grands arbres ruisselants de pluie ; le sol est détrempé, boueux.

Le 13 octobre, vers 6 heures du matin, le colonel Chépy donne l'alerte. Vers 6h45. « On se met en marche en direction de Saint-Nicolas-au-Bois. La météo s'améliore rendant le déplacement moins difficile malgré les entonnoirs coupant la route. Courte halte à Saint-Nicolas-au-Bois ; l'ordre arrive de continuer la progression en direction de La Bovette. Pause dans ce hameau où un avion allemand volant à basse altitude mitraille nos compagnies. Nous ouvrons aussitôt le feu sur lui et cette riposte le met en fuite. »

« Un nouvel ordre arrive nous demandant de continuer le mouvement en direction de la gare de COUVRON. Mission : s'emparer de la position allemande de Couvron-et-Aumencourt, la base de départ étant la voie de chemin de fer.. »

Le colonel Chépy vient sur cette ligne de chemin de fer, positionne ses troupes et installe son P.C entre les gares de Fourdrain et de Couvron.

L'attaque est déclenchée vers 16 heures. L'ennemi riposte avec des fusils et des mitrailleuses mais ne parvient pas à enrayer la progression des Français. Des explosions se font entendre et les Allemands allument des incendies. Le colonel Chépy transporte son P.C à Couvron que le régiment vient d'enlever; il est 16h15.

D'énormes entonnoirs coupent les rues du village, de nombreuses maisons brûlent et la lueur rougeâtre des incendies rend le ciel sinistre. Les Allemands continuent leur bombardement sur la gare et prennent à partie le village avec des mitrailleuses. Durant la nuit, des obus tombent sur Couvron.

Le 14 octobre 1918, à 6 heures, les deux bataillons de première ligne reprennent leur mouvement en avant. Le contact avec l'ennemi se manifeste presqu'aussitôt. Le 3ème bataillon est accroché à la hauteur de la ferme d'Aumencourt par un nid de mitrailleuses allemandes dissimulées dans un petit bois au nord-ouest de la ferme. Notre compagnie de mitrailleuses intervient aussitôt et neutralise les armes automatiques adverses infligeant des pertes aux servants et faisant quelques prisonniers. L'artillerie allemande commence à réagir.

Durant la journée, en dépit des rafales nourries d'armes automatiques, de la vivacité de l'artillerie des avions volant très bas cherchant à nous réduire au silence, le 15ème, avec pour seuls moyens que ses mitrailleuses, ses fusils et son courage progresse toujours, infligeant des pertes à l'ennemi lui faisant des prisonniers.

Le capitaine Fabre, commandant le bataillon de droite écrit : « *à 9h30, ma compagnie de gauche progresse lentement en rampant car elle est soumise à un feu de mousquetterie et de mitrailleuses très violent sur sa droite. Ma compagnie de droite est arrêtée sur le chemin de la ferme d'Aumencourt. Nous sommes complètement en flèche par rapport aux compagnies du 96ème Régiment d'Infanterie voisin mais le régiment continue de progresser alors qu'il ne bénéficie d'aucun appui d'artillerie faute de liaison avec elle.* »

A 14h50, par une belle manoeuvre de la section du lieutenant Freyssinet, un groupe de mitrailleurs allemands est capturé : 19 prisonniers dont un sous-officier. **Peu après la tombée de la nuit, le colonel Chépy effectue sa reconnaissance sur le front de son régiment. Au retour vers son P.C. un obus le tue net, il avait 53 ans.** Le chef d'Escadron Cauchy prend alors le commandement du régiment. Les pertes humaines sont importantes. On ne connaît pas celles des Allemands mais **les Français ayant fait don de leur vie pour délivrer le village de COUVRON sont au nombre de 14 tués, 3 officiers ; 98 hommes sont blessés, 3 sont portés disparus.**

Pour mieux ressentir la personnalité et le courage du Colonel Chépy, prenons connaissance de témoignages qui nous sont parvenus :

« ...J'avais retrouvé avec grand plaisir le Colonel Chépy, mon camarade de promotion. Les quelques jours que j'ai passés avec lui ont changé en amitié vraie les sentiments de camaraderie que j'avais pour lui. Je n'ai jamais vu quelqu'un de plus brave. C'était un chef éminent, il remplaçait au Régiment un Colonel adoré de ses hommes et en quelques jours, il avait conquis le respect, l'admiration et l'estime de tous ses subordonnés et de ses chefs.

Le 13 octobre, il avait magnifiquement enlevé le village de Couvron situé de l'autre rive de la Serre. Chépy s'est exposé d'une façon que je trouvais exagérée pour un Colonel ; mais comme ma place était près de lui, il m'était difficile malgré mon amitié de lui en faire la remarque. Il n'avait aucun pressentiment et pas la moindre appréhension bien qu'à un moment donné nous nous soyons trouvés dans une situation vraiment très exposée. L'homme que nous avons choisi pour porter les quelques effets indispensables au combat et dont un chef de Corps ne peut s'embarrasser en les portant lui-même a été tué derrière lui (il s'appelait Guillons et c'était un soldat d'élite).

A la fin de la journée, nous nous trouvions dans un chemin creux qui donnait une certaine protection et où il était possible de déployer une carte sans être repéré et bombardé. Chépy voulait donner des instructions au Commandant Brennac pour l'attaque du 15. Il nous dit alors: « Qui est-ce qui vient avec moi trouver le Commandant Brennac ? » Je lui répond : « Si tu veux, j'irai avec toi. » Chépy me dit : « Non, pas toi, un jeune Officier. » J'ai compris que, comme je tenais les fonctions de Lieutenant-Colonel, le Colonel Chépy ne voulait pas que nous fussions tous deux ensemble loin du poste de commandement.
Il part avec le lieutenant Jean. La nuit était tombée, le bombardement n'était pas violent. Nous avons attendu assez longtemps son retour. Tout d'un coup, le Lieutenant Jean arrive en état d'émotion extraordinaire disant : « Le Colonel vient d'être gravement blessé ; vite, il faut venir à son secours ».

Je me précipite avec Jean et à quelques mètres, je trouve Chépy étendu. Je prends sa main ; il était mort.

Il a été enterré dans le parc de Couvron, dans un terrain conquis par lui, entre le sous-lieutenant Cornus du 15ème R.I et le brave Guillons qui l'avait fidèlement servi pendant notre progression.

Il m'avait quelquefois parlé de sa famille et j'avais deviné la douleur que lui avait causé la perte d'une petite fille. Je comprends, Madame, le chagrin immense que vous cause sa mort mais il n'en est pas de plus magnifiques pour un soldat.
Je conçois que vous veuillez ramener son corps là où vous habitez pour l'avoir près de vous. Soyez certaine cependant que nulle part ce héros n'aura une sépulture plus digne de lui que celle où il repose actuellement en terrain conquis au prix de son sang au milieu des soldats de son Régiment morts avec lui pour la France. »



Le soldat Molinier écrit ceci : « *Le Colonel Chépy a été tué lors de la progression en direction de Chéry-Lès-Pouilly donnant un exemple de bravoure et d'audace à tous… Il serait certainement en vie s'il s'était contenté de rester à son poste de colonel, mais les quelques jours qu'il est resté avec nous, il a donné immédiatement l'impression et des preuves d'un grand chef, d'une témérité peu commune.* »

Dans une lettre adressée à madame Chépy, le chef de Bataillon Cauchy, écrit : « *Aux Armées, le 28 octobre 1918. Le Colonel Chépy, qui était l'un de mes plus anciens amis, a été tué le 14 octobre à la tête de son Régiment. C'était un modèle de chef et un soldat qui avait su conquérir l'estime et l'affection de son Régiment dans les quelques jours qu'il l'a commandé.. J'ai su par le médecin qu'il avait été atteint par plusieurs éclats d'obus en plein corps. Le Lieutenant-Colonel Chépy repose dans un cimetière créé au par du château de Couvron(Aisne). Sa tombe se trouve entre celle d'un officier et d'un soldat du Régiment, face au terrain qu'il venait d'enlever à l'ennemi.* »

Le 5 décembre 1918, le Chef de Bataillon Canchy écrit une nouvelle lettre à la veuve du Colonel Chépy :
L'aumônier militaire de la 32ème Division écrit lui aussi à madame Chépy :
« *J'avais apprécié la haute valeur morale du Colonel et déjà il avait pris durant les quelques jours passés parmi nous un grand ascendant sur les Officiers de son Régiment… Le 16 octobre 1918, j'ai présidé aux obsèques du Colonel dans la petite chapelle du château de Couvron. J'y ai dit quelques mots. Des discours fort émus ont été prononcés par le docteur Diffère, le colonel Billette - Commandant l'Infanterie - et le Général Develle… La mort du Colonel a mis en deuil tout le 15ème. Il était déjà aimé de tous à cause de sa très grande bravoure et de son esprit de justice.* »

Le cimetière militaire établi le long du mur d'enceinte du château de Couvron et qui comptait une quinzaine de tombes, a été transféré, en partie, au cimetière national de « Le Sourd » entre Vervins et Guise.

Madame Chépy aurait souhaité que son mari repose pour l'éternité au milieu de ses hommes, mais comme ce vœu ne pouvait être exaucé, elle a fait transférer les restes de son mari dans la tombe familiale de Sivry-sur-Meuse. Madame Louise Chépy s'est éteinte à quelques mois de son centenaire à la maison de retraite de Stenay (Meuse).

Dès l'année 1919, la rue principale de Couvron, autrefois dénommée rue Saint-Nicolas, prend le nom de rue du Colonel Chépy.

Le nom du Colonel Chépy est inscrit sur le monument aux morts de Rethel (Ardennes).

Le 13 octobre 2018, la Municipalité de Couvron rendait hommage à son libérateur. Une plaque, en sa mémoire était fixée sur le monument aux Morts de notre Commune. Le nom du Colonel Chépy vient rejoindre les nom des douze de nos concitoyens « Morts pour la France ».

Le journal officiel en date du 3 Août 1921, publie cette citation:
« COUVRON : courageuse cité très endommagée dont les habitants exposés aux bombardements, n'ont cessé de donner le plus bel exemple de courage et de patriotisme. A toujours conservé intacte sa foi dans le succès final. »

Nombreux enfants de COUVRON sont « Morts pour la France » au cours de la première guerre mondiale 1914-1918. Nous les évoquerons dans l'ordre chronologique de leur disparition.

La première victime de notre Commune est **LÉON PRIVAT BOULANGER**. Il était né à Couvron le 6 juin 1892. Il était le fils de François Privat Boulanger, domestique de culture et de Marie JUILLART.
Célibataire, il était ouvrier de chemin de fer. La famille Boulanger habitait rue Saint-Nicolas (actuellement rue du Colonel Chépy), au n° 8. C'était une famille de bûcherons.

Léon Privat fut incorporé au 161ème Régiment d'Infanterie le 8 octobre 1913 ; il était immatriculé sous le n° 817 au bureau de recrutement de Laon.
Son régiment était affecté à la défense de la forteresse de Toul. Depuis le 3 août 1914, date de la déclaration de guerre, et jusqu'au 20 août, les deux Armées rivales restent sur l'expectative dans le secteur de Spincourt dont dépend Amel-sur-l'étang. Là sont livrées de nombreuses et courtes escarmouches.

Léon Privat Boulanger est blessé ; il est soigné à l'ambulance 306 du 6ème Corps d'Armée ; c'était un hôpital sous-terrain.
Il décède le 3 septembre 1914. Il aura combattu pendant un mois. Il avait 22ans. Il est inhumé à Amel-sur-l'Etang, dans la Meuse.

Le 9 novembre 1914, **LOUIS GEORGES MARTIN** est la deuxième victime de notre Commune. Louis Georges était né à Couvron le 8 novembre 1884 ; il était le fils de Louis-Alfred Martin et de Marie-Julie LAMBRE. La famille MARTIN habitait dans la rue de Fourdrain, au n°7. Cette famille tenait la ferme Crapier qui se trouvait rue de Pouilly à l'emplacement des H.L.M actuels.
Ouvrier agricole, il avait épousé à 24 ans, Jeanne-Désirée Châtelain.

Il fut d'abord incorporé au 53ème RI le 9 octobre 1905 et devint soldat de 1ère classe en 1907. Le 28 septembre 1907, il est envoyé en congé en attendant son passage dans la réserve. Il est rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale en date du 1er août 1914. Il est incorporé au 147ème R.I.

Le 9 novembre 1914, il décède des suites de blessures au Bois de la Gruerie à Vienne-le-Château. Il décède à l'âge de 30 ans après avoir combattu pendant 3 mois. Il est inhumé à la nécropole nationale de La Harassée à Vienne-le-Château, tombe 979.

L'année 1915 sera une année douloureuse et de grand deuil pour les habitants de Couvron, quatre de ses enfants disparaîtront.

FOULON EMILE-ALBERT FÉLIX décède le 9 janvier 1915. Il était né à Monceau-lès-Leups le 5 janvier 1890. Il était le fils d'Auguste Foulon et de Mathilde Parmentier. Il était journalier.

Il fut incorporé le 21 août 1912 et maintenu sous les drapeaux en application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905. Il passe dans la réserve le 8 septembre 1913 puis rappelé le 2 août 1914 au 132ème R.I.

Il décède le 9 janvier 1915, tué à l'ennemi après avoir combattu l'ennemi pendant cinq mois. Il avait 24 ans.

Le 12 mars 1915 décédait **ANDRÉ ADOLPHE CHAPOTEL**. Il était né à Couvron le 6 février 1894. Il était le fils de Jules Adolphe Chapotel et de Clémence-Marie CARDOT. Célibataire, il était domestique de ferme. La famille habitait dans la rue du Colonel Chépy, au n° 9.

Il fut incorporé le 14 septembre 1914 au 150ème R.I. Il est déclaré disparu le 12 mars 1915 au « Bois de la Gruerie » selon l'avis administratif en date du 16 mars 1916. Son décès est fixé au 12 mars 1915 par un jugement déclaratif du tribunal de Laon en date du 24 juillet 1921 qui le reconnaît « Mort pour la France ».

Chapotel André Adolphe avait combattu pendant six mois ; il avait 21 ans. Il est inhumé à Saint-Thomas-en-Argonne, dans la Marne, à la nécropole nationale, tombe 4530.

LOUIS EUGÈNE DESHARBES le 10 avril 1915. Il était né à Couvron le 13 mars 1876 de Joseph, Louis Desharbes, manœuvrier et de Eugénie Privatine Lavoine qui était aussi manœuvrière. Il avait contracté mariage avec Marie Marguerite Céline Doul à Verneuil-sur-Serre le 6 mai 1905. Il était le beau-frère de Philoxime Cerveaux dont nous reparlerons par la suite.

Louis Desharbes avait été incorporé le 16 septembre 1897 au 91ème R.I. puis renvoyé en disponibilité le 16 novembre 1898 par application de la loi du 15 juillet 1889 avec le certificat de bonne conduite. Il avait accompli un service militaire d'une année. Il était passé dans la réserve le 1er novembre 1900 et ensuite affecté au 45ème R.I. Il termina la guerre au 326ème R.I.

Le 10 avril 1915, à douze heures, le soldat DESHARBES décède sur le champ de bataille au

« Bois de la Gruerie » dans la Commune de Vienne-le-Château. Le sous-lieutenant Pierre-Marie Botton chargé de se rendre compte de son décès déclarait : « Vu la proximité de l'ennemi, il nous a été impossible de nous transporter sur le lieu du décès. »

Il avait combattu les Allemands pendant 1 mois et demi. A 39 ans, il était le doyen des « poilus » de Couvron.

DELAHAIGUE RAYMOND HENRI décède le 27 juillet 1915. Il était né à Couvron le 28 septembre 1891 de Edmond Octave Delahaigue et de Amanda Eugénie Richard. La famille habitait au n°8 de la grande place où les parents tenaient un café. On y vendait aussi du bois et du charbon. Raymond Henri était employé de commerce.

Le 8 octobre 1912, il est incorporé au 18ème bataillon de Chasseurs à pied. Par décision ministérielle du 13 mars 1915, il est nommé caporal deuxième trésorier. Le 27 juillet 1915, il est caporal au 120ème Bataillon de Chasseurs à pied. Son régiment participe à la bataille du Linge, montagne recouverte pour partie de nombreux bois ou bosquets et de parois escarpées. Les Allemands y sont présents depuis plusieurs mois... Ils l'ont aménagée en renforçant les défenses naturelles par l'ajout de blockhaus, de plusieurs lignes de tranchées avec de nombreux réseaux de fils barbelés. Les combats y sont particulièrement meurtriers pour des gains territoriaux minimes.

Le caporal Delahaigue est tué le 27 juillet 1915 à « Le Linge » au lieu-dit Lingekop. Il aura combattu l'ennemi pendant une année. Il avait 24 ans.

L'année 1916 sera encore une année très triste pour les Covéronnais par la disparition de cinq de ses enfants. Dès le 31 janvier le deuil s'y installe avec le décès d'Etienne Isidore Boitelet.

Le soldat **BOITELET ETIENNE ISIDORE** qui était né le 21 octobre 1880 à Mesbrecourt. Il était le fils d'Etienne Isidore Boitelet et de Prudence Irénée Lefevre. Il s'était marié à Remies le 4 février 1910 avec Louise Salandre.

Il est incorporé au 19ème Bataillon de Chasseurs à pied le 15 novembre 1901 sous le n° 1490. Il est nommé chasseur de 1ère classe le 11 juillet 1904. Après 3 ans de service militaire, il est envoyé en disponibilité et passe dans la réserve le 1er novembre 1904. Après avoir accompli deux périodes d'exercices, il est rappelé le 4 novembre 1914. Il décède en Bretagne le 31 janvier 1916 à l'hôpital mixte de Landerneau de maladie contractée en service. Il est inhumé dans cette ville au carré français, rangée 1, tombe 15. Il était âgé de 36 ans.

CHARPENTIER THÉODORE-PAUL était né à Couvron le 13 août 1877 de Théodore-Frédéric et de Marie Vierge Boudoux. La famille habitait la dernière maison de la rue des bois.
Il avait été incorporé au 61ème R.I le 15 novembre 1898 sous le n° matricule 8939. Il est promu caporal le 22 septembre 1900 puis envoyé en disponibilité le 25 septembre 1900. En 1901, il passe dans l'Armée de réserve. Du 2 au 10 mai, il accompli une période d'exercices au sein du 15ème R.I. Il est rappelé à l'activité le 1er août 1914.



Le caporal Charpentier décède à Paris le 2 février 1916 à l'hôpital Pasteur à la suite de maladie contractée en service. Il est inhumé à Bagneux (Hauts-de-Seine) au carré militaire du cimetière communal, carré 9, rang 10, tombe 37. Il était âgé de 39 ans.

MARTIN LOUIS HONORÉ décède le 21 février 1916, il était le frère aîné de Louis Georges évoqué plus haut. Il était né à Couvron le 27 février 1882. Il était le fils de Louis-Alfred et de Marie-Julie Lambre. Il avait épousé Marie-Antoinette Gentelle le 9 août 1907.

Aîné de sept enfants tous vivants, il avait été dispensé de service suivant l'article 21 du code militaire. Il est tout de même incorporé le 14 novembre 1903 au 45ème R.I. Le 18 septembre 1904 il est envoyé en disponibilité et passe dans la réserve le 1er octobre 1906. Après deux périodes d'exercices, il passe dans la territoriale mais rappelé à l'activité le 1er août 1914. Il est déclaré disparu à Savonneux dans la Meuse, le 21 février 1916. Il avait combattu pendant un an et trois mois. Il avait 34 ans.

WAFLART GASTON disparaissait le 8 juin 1916 au cours de la bataille de Douaumont. Il était né à Couvron le 31 mai 1883. Il était fils de Privat Alphonse Waflart et de Félicité-Jeanne Boyenval. La famille habitait au n°1 de la rue de l'église.

Soutien de famille (article 22), il est dispensé de service mais le 14 novembre 1904, il est incorporé au 45ème R.I. Cantonné à Laon, il porte le n° matricule 5588. Il est envoyé en disponibilité, passe dans la réserve et accomplit deux périodes d'exercices. Il est rappelé au Corps le 3 août 1914. On le retrouve par la suite en qualité de caporal au 348 R.I.

Son livret militaire porte la mention: « disparu le 8 juin 1916 - avis G.R 4110 du 10 septembre 1916. » Son acte de décès porte la date du 1er juin 1916. Un jugement du Tribunal Civil de Laon en date du 28 novembre 1922 confirme la date du décès au 8 juin.
La caporal Waflart avait combattu pendant un an et dix mois ; il avait 33 ans.



CERVEAUX PHILOXIME SÉVERIN décédait le 12 septembre 1916. Il était né à Verneuil-sur-Serre le 21 novembre 1885 de Théophile-Théodore Cerveaux et de Marie-Octavie Louise Blondelle. Domestique de ferme, il vient habiter dans notre Commune le 26 mai 1914. Sa belle-fille et son petit-fils habitent à Couvron.

Il est incorporé au 6ème Bataillon d'Artillerie à pied le 9 octobre 1907 à Toul en qualité de deuxième servant. Le 25 septembre 1909, il est envoyé en congé dans ses foyers en attendant son passage dans la réserve. Il est rappelé à l'activité le 1er août 1914 et passe au 57ème Régiment d'Artillerie à pied le 1er mars 1916. Cerveaux Philoxime est tué au combat par un obus, dans le secteur de la Bouchoir, canton de Rosières, le 12 septembre 1916.
Il avait combattu deux ans. Il avait 31 ans.

ROGER ERNEST LÉON était né à Pouilly-sur-Serre le 21 décembre 1894. Il était le fils d'Ernest Roger et de Desplanches Marie-Eugénie. Il était célibataire, manœuvrier.

Il avait été incorporé à compter du 26 août 1914 au 45ème R.I à Laon. Le 14 septembre,



il arrive au 155ème R.I. qui était en casernement à Toul. Le 4 février 1915, il passe au 47ème R.I. qui combattait à Bois-le-Prêtre, en Lorraine où les combats étaient féroces. Les lignes adverses étaient parfois très rapprochées (20m à la Croix des Carmes), combats au corps à corps, fourneaux de mines, utilisation de lance-flammes par les Allemands, utilisation des gaz de combat.

A partir du 14 mars 1915, on le retrouve au 7ème R.I. qui combat en Champagne, à Pertes les Hurlus puis en Artois à Vimy. En 1916, il prend part aux combats de la bataille de Verdun. Ernest Roger passe ensuite, le 20 mai 1917, au 35ème R.I. avec lequel il combat dans la Marne au Mont Haut, Le Casque, au mont Perthois.

Le 20 août 1917, par décision du général commandant l'Armée d'Orient, il rejoint le 371ème R.I. qui se trouve dans la région du lac d'Ohrida, en Albanie grecque où les Alliés combattent les forces austro-germano-bulgares.

On s'aperçoit que ce valeureux soldat a été fortement sollicité. C'est ainsi qu'il a mérité la croix de guerre. « Malgré un tir violent d'artillerie, est resté à son poste de combat pour actionner son arme et par son tir a arrêté la progression de l'ennemi qui avait réussi à franchir la brèche faite dans le réseau. »

Le 16 octobre 1918, il décède à Lin, en Serbie, des suites de maladie dans l'ambulance alpine n°7 (hôpital militaire de campagne en zone montagneuse). Une grande épidémie sévissait dans cette région de combats infestée de moustiques. Des hypothèses mentionnent une épidémie de choléra ou de grippe. Ce Régiment eut beaucoup de mal à supporter les mauvaises conditions climatiques de cette région.

L'historique du Régiment nous résume la situation: « … *Après les opérations d'Albanie de septembre 1917, le 371ème R.I. s'établissait dans la région d'OHRIDA dans l'Albanie Grecque. La neige abondante rend le ravitaillement à dos de mulet presque impossible, elle fait souffrir les hommes de froid et de faim. Le courrier n'arrive pas correctement supprimant le dernier réconfort du « poilu ». Malgré l'épuisement, on nous demandait des sacrifices énormes : empêcher les Autrichiens de se replier sur le Monténégro. Jour et nuit, il fallait marcher, lutter, se livrer à des assauts partiels, avancer, avancer toujours, triompher de tous les obstacles. les roues étaient coupées, les pistes détrempées par les pluies torrentielles étaient impraticables. les ponts sautés nous contraignaient à passer les torrents avec de l'eau jusqu'aux épaules. Rien dans le ventre ; toute l'énergie dans le coeur. Le 11 novembre 1918, la gloire de nos Armées était consacrée. Hélas ! les privations, les fatigues excessives devaient être fatales à plus d'un de nos chers camarades. Nos corps anémiés devenaient un terrain favorable pour le développement de la grippe. Au moment où ils pouvaient jouir de leur triomphe, nombre de soldats et d'officiers succombaient sous les coups répétés de cette terrible épidémie.* »

Roger Ernest décède le 16 octobre 1918 après avoir passé deux jours à l'hôpital. Il est inhumé au cimetière français de Bitola qui compte 6262 tombes et un ossuaire de 7000 corps. Il repose dans la tombe 1791.

Du 26 aout 1914 au 16 octobre 1918, il aura servi pendant toute la première guerre mondiale sur divers fronts. Seule la maladie a pu venir à bout de ce valeureux soldat. Il avait 24 ans.

LA VIE PENDANT L'OCCUPATION DE COUVRON DE 1914 à 1918

Le notaire de Couvron, monsieur Galimant, l'ancien notaire du village qui habitait au n° 44 de la rue du colonel Chépy, écrivait : « le village de Couvron aurait été occupé par les troupes allemandes entre le 1er et le 6 septembre 1914. L'occupation a duré jusqu'au 13 octobre 1918, date de la libération du village par les troupes françaises. Par ordre du général allemand qui logeait au château, tous les habitants du village avaient été évacués le 5 octobre 1918. »

Pendant toutes ces quatre douloureuses années, la Municipalité est en place mais c'est bien la « Kommandantur » installée à Crépy-en-Laonnois qui impose sa loi, sa très dure loi par des arrêtés non discutables. Le Maire est responsable de leur bonne exécution. Ces arrêtés sont quasiment journaliers voire bi-journaliers.Un grand nombre nous sont parvenus. Nous en avons choisi trois pour que le lecteur puisse se faire une opinion des conditions de vie de nos concitoyens de cette époque.

Le Maire étant parti à la guerre, c'est donc au premier adjoint, monsieur Ladeux, qu'incombe la responsabilité de la gestion de la Commune. Dix-sept fois, il fut interné car les ordres n'avaient pas été exécutés en temps voulu. Il garda sur sa joue une balafre faite par la lanière d'un fouet assénée par un gardien allemand.

Voici la copie du premier ordre en notre possession :

« La Commune de Couvron et Aumencourt a l'ordre de livrer à la Commandanture contre quittance jusqu'au 30 octobre 1914 à midi les marchandises suivantes : laiton, cuivre, étain et métaux blancs divers se trouvant dans la Commune, excepté les parties de laiton et de cuivre qui se trouvent dans les sucreries.

« Si on trouvait plus tard dans les maisons, la Commune serait punie sévèrement. De même la Commune doit annoncer combien il existe encore de produits chimiques, de laine, de coton, de cuir, de peaux, de chanvre, de lin, d'étoffes, de linges, de camisoles de laine, etc..

Crépy, le 27 octobre 1914. »

Deuxième exemple: ordre visant à restreindre les habitants de la Commune :

« M. le Maire de Couvron,

I.Vous voudrez bien faire attention aux ordres suivants :
Ce n'est que pour le passage entre votre Commune et Crépy que vous êtes autorisé en cas pressants à délivrer des laissez-passer aux habitants. Chaque contravention de cet ordre sera punie d'une amende de 100frcs.

II. Afin de faciliter le ravitaillement de la population et de restreindre en même temps la circulation, la Commandante vous recommande de vouloir bien désigner une personne qui soit apte à se procurer les vives nécessaires aux besoins des habitants et en faire la distribution à un prix modéré.

Crépy, le 3 janvier 1915. »

On s'aperçoit qu'il est difficile et même dangereux de quitter le territoire communal. Monsieur Georges Pierre Ladeux, notre ancien maréchal-ferrant, nous confia pour notre journal « Le Tour de Ville » n° 24 de juillet 1994: « *Un jour l'abbé Lefèvre n'ayant pas obtenu de laissez-passer pour aller dire la messe à Vivaise décida tout de même d'y aller à pied. En route, il fut arrêté et condamné à payer une certaine somme d'argent. Ayant refusé de payer, il fut emprisonné ainsi que mon père tenu pour responsable puisque Maire.* »

Il faut évoquer ici le sort de deux jeunes habitants de Monceau-lès-Leups qui s'étaient aventurés en dehors des limites de leur village, allant à la rencontre du chargé de l'approvisionnement. Ils furent arrêtés par les Allemands et accusés d'espionnage. Ils furent condamnés à creuser leur tombe et furent fusillés.

Troisième exemple : ordre N° 72

« M. le Maire de la Commune de Couvron,

La Commandanture tient à vous rappeler l'ordre du 12 janvier relatif aux quantités de farine et prescrites pour l'alimentation des habitants. Il est défendu de dépasser ces quantités indiquées encore une fois ci-dessous:

- 100 gr par jour pour un adulte
- 60 gr par jour pour un enfant

Crépy le 8 mars 1915 »

Quatrième exemple : Avis au public N°254

« Le gendarme français Paul Coutelier a été fusillé le 14 Avril courant à Notre Dame de Liesse parce qu'il ne s'est pas rendu avant le 20 Novembre 1915 malgré l'Avis de l'Inspection d'Etape en date du 11 Novembre 1915 et qu'il a été rencontré habillé en civil dans le district de l'Etape après délai indiqué.

Crépy-en-Laonnois le 16 avril 1916.

Cinquième exemple: Ordre N° 353

« Monsieur le Maire de Couvron,

1° Je vous préviens que le Mardi 16 courant une revue de tous les chevaux des Communes de la Commandantture aura lieu sur la Chardonnière de Crépy.
A 1 heure et demie précises les chevaux doivent être réunis et classés d'après la dernière liste sans être garnis bien entendu ! Vous trouverez ci-joint les laissez-passer pour les conducteurs de chevaux et en même temps les bons pour toucher l'avoine à Crépy dans la matinée avant la revue. La fourniture de la paille et des foins se fera dans votre Commune le lendemain.

2° Je vous informe que le gouvernement Hollandais est disposé à recevoir en Hollande des enfants de France occupée qui auraient besoin de vivre dans des conditions et circonstances plus avantageuses. Vous m'indiquerez pour Mardi prochain les enfants de 6 à 14 ans devant profiter de cette offre. Le retour de ces enfants pendant la guerre serait impossible bien entendu. Le départ pour la France non occupée ayant lieu bientôt est notez bien chose tout à fait à part.

Crépy le 14 Janvier 1917.
Pour le Commandant empêché,
Oberleutnant et Adjudant »

Monsieur Pierre Ladeux qui avait une dizaine d'années à l'époque de la première guerre mondiale ajoutait : « *A Couvron, nous n'avions pas de médecin français à l'époque, c'étaient les Allemands qui nous soignaient. J'ai dû être opéré d'un bout de bois qui était entré dans ma jambe. La salle d'opérations se trouvait au café Léger (à l'emplacement exact de l'actuel café). L'école de garçons servait de salle pour les blessés de toutes nationalités.* »

Le secteur de Couvron-Vivaise-Crépy est un secteur critique hautement surveillé par les Allemands étant donné la présence du camp d'aviation créé par les Allemands depuis 1914 et l'installation du grand canon qui tira sur Paris pendant plus de cinq mois en 1918. Les Français le baptisèrent « Grosse Bertha » alors que les Allemands l'appelaient « Pariser Kanone ».



Monsieur Ladeux nous donnait aussi ses souvenirs à ce sujet :

« *Les travaux d'installation débutent en fin d'année 1917. Je suis né en 1907 ; j'avais donc 10 ans à cette époque. Nous sommes en pleine guerre de 1914-1918, mon père remplit les fonctions de Maire puisqu'adjoint devant remplacer le Maire parti combattre. La Grosse Bertha arrive et est installée dans le bois entre Couvron et Crépy après le passage à niveau. Mon père m'avait dit un jour et qu'il a vu passer un long tuyau d'environ 30 mètres de long. Ce doit être certainement un canon, me dit-il, il paraît que les Allemands veulent tirer sur Paris à partir de Couvron. Notre maître d'école, monsieur Mongin qui était un ancien séminariste nous disait : ne nous laissons pas intoxiquer par ces nouvelles, ils n'y arriveront pas. Aucun canon n'est capable d'atteindre la capitale qui se trouve à 120 km. Soyez tranquilles, les Allemands ne cherchent qu'à nous faire peur.* »

Nul Français n'aurait pu en vérifier l'endroit car à cette époque tout déplacement non autorisé en dehors des limites du village était interdit.

Monsieur Ladeux poursuivait : « *Mon père avait tracé un plan de l'emplacement de ce canon et l'avait confié à monsieur Baillon, un vieux conseiller municipal qui devait rendre visite à ses enfants. Il avait placé le plan dans une semelle d'un chaussure au risque de sa vie... Il réussit à rejoindre la zone libre et transmit ce précieux renseignement à l'Armée française qui ne voulut pas en tenir compte.*

Les soldats allemands chargés de servir cette fameuse arme si redoutable dépendaient de la Marine. Les officiers logeaient au château tandis que les hommes de troupe vivaient dans les dépendances. »



« *Le Konprinz est venu leur rendre visite ; j'ai pu le voir au travers des persiennes de ma fenêtre. Toutes les fenêtres devaient être fermées sinon les Allemands auraient tiré sur les maisons. Ce jour-là nous n'avions pas le droit de sortir dans la rue.* »

« *Notre Commune recevait des prisonniers de guerre, parmi ceux-ci se trouvaient des Russes à qui les Allemands vouaient une haine inimaginable. A Aumencourt, derrière les barbelés, je les voyais trembler de froid, ils mouraient de faim n'ayant que les écorces de bois pour se nourrir.* »

Pendant la guerre, l'église de Couvron a subi des dégâts sans avoir été démolie. Le 22 décembre 1916, les vitraux ont été démolis et nos cloches furent enlevées par les Allemands pour être fondues

L'année 1918 est l'année des destructions volontaires par les Allemands des centres vitaux de la France. Avant de se retirer, ils appliquent scrupuleusement le plan arrêté par l'Etat Major, à savoir destruction de tous les sites industriels. Les deux sucreries d'Aulnois ainsi que la râperie qui se trouvait à cheval sur les Communes de Couvron et de Vivaise qui avaient été occupées par l'ennemi sont démolies et vidées de tout leur matériel pour être expédié en Allemagne.

Devant l'avancée de l'Armée française et le sentiment fort d'avoir perdu la guerre, l'Armée allemande décide d'entamer la politique de la terre brûlée. Le 5 octobre 1918 est une nouvelle journée des plus noires pour les habitants de Couvron. Par ordre du général allemand qui logeait au château (actuellement démoli), tous les habitants du village devaient être évacués.

Une habitante de Crécy-sur-Serre, madame Suzanne Beck notait dans ses carnets qu'elle tenait journellement :
« *Aujourd'hui sont passés les pauvres gens de Couvron, Remies, Assis, Pouilly. Que c'est lamentable ! A pied, poussant les charrettes bondées, obligés de s'arrêter pour rétablir l'équilibre de leurs paquets, matelas, édredons ; puis pour se reposer. Il y en a qui ont dû s'arrêter à Crécy, ils ne pouvaient plus avancer.* »

Leur destination assignée par les Allemands étant Vervins, ils prirent la route de Mortiers, Dercy, Erlon, pour faire étape à Marle. Tous attendaient la fin de la guerre qu'on leur promettait prochaine. Fallait-il donc évacuer ou rester pour préserver son bien ? Il y avait le risque de perdre sa vie lors des bombardements sur le village et, de toute façon, c'était un ordre de la Kommandantur. La consigne était claire : tout détruire en se retirant et dans l'esprit des Allemands, la population civile devait leur servir de rempart et aussi de moyen de négociations.



Nous avons vu plus haut les rudes combats que nos soldats durent engager pour libérer Couvron et les dégâts importants que les obus allemands provoquèrent dans le village.


COUVRON (Aisne) — Un coin de la Grande Rue et rue Vivaise


COUVRON — Grande-Rue - Ferme de Mr LANDRIN


1. COUVRON — Rue Colonel Chépy


CRÉPY-COUVRON (Aisne) — La Gare — P. D.
15
BELGIQUE
5c
Mme Vinche



Le 14 octobre 1918, voilà cent ans, notre village de COUVRON bien endommagé était libéré par les soldats du 15ème Régiment d'Infanterie commandés par le Colonel CHEPY.

La rue principale du village autrefois dénommée rue Saint Nicolas porte désormais le nom de rue du Colonel Chépy. La date précise de cette décision ne nous est pas connue, les archives communales ayant disparu au cours de la seconde guerre mondiale. Une carte postale en date du 19 octobre 1919 porte déjà cette nouvelle appellation.

Notre Monument aux Morts date de 1923. Il a pu être érigé grâce à une souscription lancée dans la population par les anciens combattants de l'époque en mémoire de leurs camarades tombés au front, la Municipalité ayant participé aux dépenses.



Le Calvaire érigé en 1902, démoli lors des bombardements allemands était restauré le 18 septembre 1927, devant une foule nombreuse :



Depuis le 13 novembre 2018, le nom du Colonel Chépy est venu rejoindre les noms des douze Covéronnais « Morts pour la France » dont les noms sont inscrits sur notre Monument aux Morts :

Boitelet Etienne Isidore - Boulanger Léon Privat - Cerveaux Philoxime Séverin - Chapotel André Adolphe - Charpentier Théodore Paul - Delahaigue Raymond Henri Edmond - Desharbes Louis Eugène - Foulon Emile Albert Félix - Martin Louis Georges - Martin Louis Honoré - Roger Ernest Léon - Waflart Gaston.